

| |
|--|
| Belgique/Belgie |
| PP |
| Liège X 9/1447 |
| Autorisation de fermeture n°9/168 N° d'Agrégation P401159 |

Éditorial

La démocratie en tant que préservation du choix

« Il ne peut y avoir de choix démocratiques contre les traités européens déjà ratifiés. » Cette phrase, qui fit grand bruit, fut prononcée par Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne, qui, dans un entretien accordé au Figaro le 29 janvier 2015, réagissait aux résultats des élections grecques qui portèrent le parti Syriza au pouvoir. Le message se voulait clair (et il le fut) : le résultat de ce scrutin ne modifiera en rien l'approche adoptée dans la gestion de la crise grecque et, plus largement, n'aura aucun impact sur le modèle de gouvernance de l'Union européenne.

L'évolution de la situation en Grèce indique que M. Juncker ne parlait pas en l'air, avec la capitulation en rase campagne du gouvernement Tsipras et ce, circonstance aggravante, au lendemain d'un référendum par lequel le peuple grec exprimait clairement et massivement son refus des mémorandums qui lui étaient imposés. Les choix démocratiques encore possibles et les discussions qui les amènent semblent donc bel et bien exclus du champ d'application des traités européens.

Bien évidemment, la déclaration de Jean-Claude Juncker fait inévitablement penser au célèbre « There is no alternative » de Margaret Thatcher. À ceci près cependant que, là où l'ancienne Premier ministre britannique semblait énoncer ce qui constituait pour elle une évidence et qui pouvait, à la rigueur, encore être contesté, les mots de l'actuel président de la Commission européenne résonnent quant à eux davantage comme un avertissement stipulant qu'aucune tentative d'alternative ne sera envisagée voire tolérée, la déroute grecque étant rétrospectivement explicite à cet égard.

En juillet dernier et dans le style radical qui est le sien, l'économiste Frédéric Lordon évoquait en parlant de l'Europe un « despotisme économique irréductible ». Il écrit : « soustraire la politique économique à la délibération parlementaire ordinaire pour en inscrire les orientations fondamentales dans un texte constitutionnel, en l'occurrence celui des traités, est un acte d'une telle portée qu'on s'est toujours demandé comment il pouvait se trouver des personnes pour qualifier l'Europe de "démocratique" sans aussitôt sombrer dans le ridicule¹. » Et Lordon de dénoncer la conséquence logique de cette soumission du politique aux traités qui est d'« abandonner aux extrêmes droites (qui au demeurant n'en feront rien...) toute perspective politique d'en finir avec l'euro et ses institutions² ».

Et, en effet, en cette interminable période de crise sociale traitée sans faiblir à grands coups d'austérité et d'autoritarisme économique, le danger est grand de voir la semonce de Jean-Claude Juncker se muer en prophétie auto-réalisatrice qui verrait, un peu partout en Europe, les choix posés contre les traités ratifiés revêtir l'apparence d'un antidémocratisme assumé. ••

Julien Paulus,
Rédacteur en chef

Numéro spécial
«Démocratie et gouvernance économique»



Photo : Panagiotis Grigoriou

Jean-Claude Juncker, père-fossoyeur de l'Union Européenne

Par **Steve Bottacin**

Que restera-t-il de Jean-Claude Juncker, d'Angela Merkel, de David Cameron ? Telle quelle, la question semble tirée d'un roman de Milan Kundera. Au fil de son œuvre, en effet, le grand écrivain tchèque ne cesse de mettre son lecteur en garde contre les traquenards de l'Histoire. C'est que celle-ci ne respecte rien. Tantôt elle broie par millions les existences des humbles, qui aspiraient à vivre, à aimer et à mourir en paix. Tantôt elle défait en un éclair le destin du grand homme, qui aspirait à vivre, à aimer et à mourir en gloire. Tantôt tragique, tantôt comique, l'Histoire rend des verdicts imprévisibles : la mort, la gloire, l'oubli, le ridicule...

C'est sans doute plus vrai encore aujourd'hui, grâce aux moyens techniques dont l'humanité dispose pour agir... et pour donner à voir ses (més)actions. Le cours de l'Histoire s'accélère, c'est du moins l'impression qu'en ont ceux qui, comme nous, sont connectés en permanence aux écrans où Elle se donne en spectacle. Dès lors, le tragique et le ridicule sont susceptibles de fondre n'importe où, n'importe quand, sur n'importe qui.

Par exemple, aucun micro n'a enregistré, le 2 juillet 1798, les mots fameux de Napoléon à ses soldats : « Du haut

de ces pyramides, quarante siècles vous contemplent ». À l'époque, le tyran a pu forger à sa guise sa propre légende. Par contre, lorsqu'il prononce son fatidique « Casse-toi, pauvre con ! », au Salon de l'Agriculture de Paris, le 23 février 2008, Nicolas Sarkozy entre immédiatement dans l'Histoire (et dans Wikipédia¹), sur un mode involontairement burlesque, et sans aucune possibilité de retoucher son texte.

> suite p.6-7

Le référendum : une voie démocratique instrumentalisée ?

Par **Gilles Rahier**

Démocratie et référendum

Actuellement, la situation politique de l'Union Européenne est très précaire : contestation sociale grandissante ; modèle économique néolibéral critiqué ; tiraillement des partis d'extrême droite qui éclosent dans ses pays membres ; inefficacité partielle d'être un décideur au niveau mondial ; dissensions internes qui empêchent de mener une politique commune constante ; crise de confiance grandissante dans ses institutions ; problèmes économiques dus à la crise, etc.

Avec l'arrivée contestée du TTIP (Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement) et la complexification de la situation grecque, le président de la Commission européenne, le luxembourgeois Juncker, nous prophétisait il n'y a pas si longtemps, qu'« [...] il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens déjà ratifiés ». Déclaration « choc » qui illustre une réelle crise démocratique de notre système social que, par ailleurs, l'on vend comme vision idyllique du monde. Or il reste à analyser la pertinence, l'efficacité et la légitimité de notre système démocratique car, comme l'a rappelé François Debras, la démocratie a acquis « une place tout à fait particulière puisqu'elle semble

posséder le monopole de la légitimité écartant ainsi toute organisation politique alternative en Occident¹ ». La démocratie représentative électorale, où le peuple élit des représentants (la classe politique) pour se charger des fonctions législatives et exécutive, est le modèle qui a été choisi depuis longtemps pour définir la participation du citoyen à la « res publica », quasi uniquement par le vote périodique. Sans parler des alternatives possibles², ni des raisons de ce choix, on peut remarquer qu'actuellement, le référendum (et/ou la consultation populaire) reste un des seuls instruments de démocratie directe de nos sociétés occidentales.

La consultation populaire est beaucoup plus fréquemment utilisée³, n'ayant pas de statut d'imposition légale. Par contre, à travers le référendum, la population impose son choix qui doit obligatoirement être mis en place par les autorités. Cependant, dans les faits, celui-ci est souvent détourné de son but premier, à savoir la souveraineté du peuple sur une question précise. Depuis les années 2000, au niveau européen, plusieurs décisions populaires exprimées par ce moyen ont été estropiées par les États.

> suite p.6-7

¹ Frédéric LORDON, « La gauche et l'euro : liquider, reconstruire » : <http://blog.mondediplo.net/2015-07-18-La-gauche-et-l-euro-liquider-reconstruire#nh1>

² Idem



page une

600m³ de dons et des tonnes de remerciements !

Quels donateurs, quelles équipes, quels partenaires...

À l'initiative du Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl, des Territoires de la Mémoire asbl et de MNEMA asbl, une collecte de vêtements était organisée le 9 septembre dernier, à la Cité Miroir, à destination des réfugiés accueillis dans notre pays. Cette mobilisation a remporté un succès inespéré !

Jugez-en plutôt : 600m³ de dons ciblés envoyés vers différents centres dans un rayon de 150km dans 4 provinces ; 60 livraisons effectuées sur base de 90 appels téléphoniques vers les centres Fedasil, la Croix-Rouge et d'autres associations ; 350 véhicules de donateurs et 70 piétons accueillis à La Cité Miroir par 80 volontaires.



En un seul jour, avec le sourire sur toutes les lèvres. Et avec la volonté pour tous de considérer l'accueil des réfugiés pour motif de guerre ou d'extrême pauvreté comme un idéal de société démocratique.

Le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège, Les Territoires de la Mémoire et MNEMA remercient les donateurs et les volontaires, mais aussi les partenaires logistiques tels le centre hospitalier du Bois de l'Abbaye et de Hesbaye, les Femmes Prévoyantes Socialistes, Liège Airport, Solidarité, la CILE, Reflektor, le CRIPEL, la FGTB, les particuliers qui ont réalisé des trajets, ainsi que, pour le soutien aux volontaires, Odette Hanlet Traiteur, Un pain c'est tout, InBev site de Jupille et Otrement bon. Et plus largement, tous les partenaires de La Cité Miroir, et celles et ceux qu'il est impossible de citer.

Des êtres humains sont prêts à tout sacrifier, y compris leur vie, dans l'espoir d'un avenir meilleur. La question des migrations pour motif de guerre ou d'extrême pauvreté doit relever de nos idéaux démocratiques. Merci à vous tous pour vos contributions, mais aussi pour avoir offert une magnifique solidarité en réponse aux discours de repli !



La Foire du livre politique de Liège 2015 à la Cité Miroir



Pour sa 8^e édition, la Foire du livre politique de Liège déploiera à nouveau ses activités dans le Salon des Lumières de la Cité Miroir, les 7 et 8 novembre 2015.

Manifestation bien installée dans le paysage culturel liégeois, cet événement vise à réaliser une mise en réseau annuelle de tous les acteurs concernés par le secteur de la production, de l'édition, de la diffusion et de l'utilisation d'ouvrages, de magazines et de revues politiques. Outre différents stands de maisons d'édition, de librairies et d'associations actives dans le champ de la littérature politique, des présentations d'ouvrages, rencontres et débats seront organisés tout au long des deux après-midi et soirées.

À cette occasion et à l'initiative de la revue *Aide-mémoire*, les Territoires de la Mémoire auront le plaisir de recevoir l'économiste français Jacques Généreux.

Jacques Généreux est docteur en sciences économiques de l'Institut d'études politiques de Paris. Professeur à Sciences Po Paris, il est aussi militant d'abord au Parti socialiste qu'il quitte en 2008 pour rejoindre le Parti de Gauche de Jean-Luc Mélenchon, dont il est secrétaire national à l'économie jusqu'en mars 2013. En 2005, il s'oppose au projet de traité européen et publie un *Manuel critique du parfait européen : les bonnes raisons de dire non* (Seuil, 2005). Il est également l'auteur de *Nous on peut ! Manuel anticrise à l'usage du citoyen* (Points, 2012)

et plus récemment de *Jacques Généreux explique l'économie à tout le monde* (Seuil, 2014). Il a par ailleurs préfacé *L'extinction des Lumières : vers une dilution de la démocratie ?* d'Olivier Starquit, paru en 2011 aux éditions des Territoires de la Mémoire.

Cette rencontre sera l'occasion de prolonger avec lui la réflexion autour de la démocratie et de la gouvernance économique développée dans le présent numéro. En filigrane de cette rencontre, nous interrogerons la possibilité d'une alternative démocratique aux traités européens. En effet, en regard de la mise en échec non dissimulée des processus démocratiques face à la soi-disant inaliénabilité des traités européens, en regard également d'un système économique élevé au rang de dogme, Jacques Généreux appelle à désobéir en violant les traités :

« Dans cette logique-là [celle des négociations dans le cadre de l'Union européenne] vous attendez que les autres soient d'accord avec vous pour qu'il puisse se passer quelque chose. Donc, il ne se passe rien car nous sommes dans un système où il faut une unanimité pour engager réellement et sérieusement un quelconque projet de réforme. Cette unanimité

n'existe pas et donc il ne se passera jamais rien. L'Union européenne et la zone euro ne seront jamais réformées démocratiquement. Elles ne seront réformées qu'au moment où elles s'effondreront dans la prochaine crise. Donc le seul moyen qu'il y a pour déclencher ces fameuses négociations, le fameux choc qui va permettre de faire qu'enfin on soit bien obligés de changer quelque chose, c'est qu'un grand pays, par exemple la France, décide de désobéir radicalement et unilatéralement aux traités européens. » Sa proposition pour la France serait donc d'agir « en violation des traités » pour gouverner en fonction de l'intérêt commun du pays (si possible en montrant l'exemple aux autres pays qu'ils peuvent eux aussi agir autrement) plutôt que de continuer « tous ensemble à nous enliser dans la stagnation, dans la montée du sentiment anti-européen, des mouvements néofascistes ou nationalistes partout en Europe qui eux la détruiront, l'Union européenne¹ ».

Nous tenterons donc d'évoquer les pistes de sortie de cette impasse politique et économique en cherchant peut-être, comme le suggère Olivier Starquit dans son article en page 10, un « mode d'action perdu ».²

Cette rencontre s'inscrit par ailleurs dans une volonté de faire sortir la réflexion des pages de la revue *Aide-mémoire* et susciter ainsi des moments pour réfléchir ensemble, dans le prolongement ou dans la perspective de l'un de nos numéros. Nous souhaitons convier nos lecteurs et/ou potentiels contributeurs à partager leurs idées et impressions et de créer un lieu propice à l'expression de l'avis de chacun en lien avec les thématiques de la revue.

¹ Entretien de Jacques Généreux par Hubert Huertas et Mar-

line Orange, pour « Objections » l'émission politique de Mediapart, 24 octobre 2014, <http://www.mediapart.fr/journal/economie/241014/jacques-generoux-parti-de-gauche-il-faut-violer-les-traites-europeens>.

² Voir article en page 10 « À la recherche du mode d'action perdu ».

Le samedi 7 novembre 2015
(après-midi, heure à préciser)
– sous réserve

Cité Miroir, Salon des Lumières
(6^e étage)
Entrée par la Place Xavier Neujean
(accueil au 2^e étage)

Plus d'infos :
www.territoires-memoire.be et
www.lafoiredulivre.net



Jacques Généreux, (cc) Camille G

La Bibliothèque insoumise • 2^e édition



Exposition *People Advisory Explicit Music* à La Cité Miroir.

Dans le cadre de sa lutte contre la censure et pour la promotion de la liberté d'expression, les Territoires de la Mémoire, après s'être penchés sur les livres bannis, explorent cette année l'interdit dans le monde de la musique. Depuis toujours, on tente de museler les voix discordantes. Au XX^e siècle, la censure musicale était un phénomène récurrent. De nos jours elle n'a pas disparu, loin s'en faut. Elle emprunte juste d'autres voies pour mettre au pas les artistes. Au-delà du divertissement pourtant, la musique permet d'expérimenter, de dénoncer, de résister, de rêver d'autres lendemains. En cela, elle sera toujours un bon moyen d'échapper aux carcans en tout genre.

Rendez-vous à ne pas manquer dans ce cadre : le vernissage de l'exposition suivi d'une soirée slam & kinos autour de la parole interdite le mercredi 21 octobre 2015 à 19h ; la rencontre *Auteur & Compagnie* le **jeudi 29 octobre** autour du nouveau livre de Raphaël Schraepen aux éditions des Territoires de la Mémoire : *Pas d'oiseau sur les fils* et l'opéra *Brundibár* le **30 octobre**.

À la bibliothèque George Orwell
in La Cité Miroir, 2^e étage

Horaire de visite de l'exposition

- mardi de 13h à 17h,
- mercredi de 10h à 17h,
- vendredi de 10h à 15h,
- et sur rendez-vous
(04 232 70 62)

Gratuit - tout public
Entrée libre

Pas d'oiseau sur les fils : rencontre musicale avec Raphaël Schraepen

Collaborateur régulier de la revue *Aide-mémoire* et membre de son comité de rédaction, Raphaël Schraepen publiera en octobre un ouvrage relatif aux musiques « dégénérées » et ostracisées par le régime nazi.

Intitulé *Pas d'oiseau sur les fils*, le livre de Raphaël Schraepen tente de cerner ce que recouvre le concept de « musique dégénérée », et les réponses qu'il suggère sont à la fois complexes et, par moments, horriblement simplistes. Il tente également de mettre cette question en perspective en dressant un tableau de l'état de la musique en Occident dès la fin du XIX^e siècle, et en proposant des pistes permettant éventuellement d'appréhender un problème particulier : pourquoi, à la chute du nazisme, nombre de compositeurs déclarés « dégénérés » ne furent-ils plus écoutés pendant des décennies ?

Enfin, l'auteur emprunte l'un ou l'autre chemin de traverse qu'on n'associe pas toujours directement avec le sujet, bien que plus proches qu'il y paraît : les musiciens et poètes noirs de la *Harlem Renaissance* ou le por-

trait d'un humaniste encore trop méconnu : Charles Koechlin.

Raphaël Schraepen présentera son ouvrage dans le cadre d'une rencontre musicale qui prendra place dans la programmation de la seconde édition de la « Bibliothèque insoumise ».

Cette rencontre aura lieu le **jeudi 29 octobre à 20h00**, à l'espace rencontre de la Bibliothèque George Orwell, place Xavier Neujean 22, 2^e étage.

Raphaël Schraepen, *Pas d'Oiseau sur les fils*, préface de Francesco Lotoro, éditions des Territoires de la Mémoire, coll. « Libres Écrits ».



Méta-démocratie galopante, l'expérimentation grecque... après SYRIZA

Par **Panagiótis Grigoríou**, historien et ethnologue, auteur du blog Greek Crisis

Aléxis Tsípras du parti SYRIZA (et de la Gauche dite radicale) est devenu vendredi 14 août 2015, le quatrième Premier ministre du régime des mémoranda, faisant ainsi tristement suite, depuis 2010, à Yórgos Papandréou, à Loukás Papadémos (banquier non élu, directement « nommé » par les tenants de la gouvernance économique mondiale en 2011) et à Antónis Samarás. Le Mémorandum III, dit aussi « Mémorandum Tsípras », a été adopté en juillet et en août 2015 par le Parlement, à l'initiative d'un gouvernement (SYRIZA/ANEL) « légiférant » en violation de la Constitution et cela même, contre la volonté populaire récemment exprimée par le 62% du « NON », lors du référendum du 5 juillet 2015 qui refusait les mesures d'austérité.

Cette décision (certes, prise sous la pression et sous le chantage exercés par les créanciers) est accablante pour la majorité parlementaire SYRIZA et ANEL (parti supposé souverainiste de droite), pourtant élue en janvier 2015 sur un programme formellement anti-mémorandum et de rupture avec les politiques imposées par le « pré-totalitarisme » de la Troïka des institutions oligarchiques, l'UE et l'Eurogroupe notamment.

La Constitution grecque a été piétinée une fois de plus, comme d'usage et comme souvent sous cette Europe européiste. De ce fait, le gouvernement SYRIZA/ANEL de janvier à août 2015 restera dans les annales des historiens du futur pour avoir été l'exemple le plus flagrant – et le plus court – de l'escroquerie politique dans l'histoire européenne d'un début de XXIe siècle... bien prometteur en la matière.

C'était déjà en juin 2012 (élections législatives et formation du gouvernement Samarás), qu'un premier cycle dans l'expérience et l'expérimentation « mémorandiennes » s'était achevé. Depuis lors, l'installation de la Troïka à Athènes deviendra officiellement permanente. La Troïka, ou plutôt les « institutions » (BCE, FMI, UE, MES), selon

l'euphémisme nouveau introduit par la... gouvernance SYRIZA depuis janvier 2015, ont finalement pénétré les remparts de la cité et tout tend à démontrer que c'est pour la « longue durée ». Passant par le biais d'un État Grec et de son système politique, toujours plus satellisés, SYRIZA gouvernemental compris, la Troïka, à force de concentrer sur elle-même l'essentiel des pouvoirs, sera parvenue à s'immiscer en chaque chose jusque dans les moindres aspects de la vie privée des « citoyens », et déjà à l'essentiel : la survie de tous.

Ce « programme », très vaste dès sa conception, le demeurera de toute évidence encore longtemps. Le mémorandum et le « droit des créanciers » sont devenus des vérités ne varient une fois de plus et une fois de trop, reposant sur une autorité présentée comme transcendante – la Troïka – et régnant sur les débris d'un pouvoir social, politique et sociétal dont la légitimité se dissipe dans un processus prétendument inéluctable. La dette est devenue à la fois le vecteur et le prétexte inhérents au totalitarisme nouveau véhiculé par les « institutions ».

Le nouvel accord de prêt et son mémorandum inséparable (mesures imposées), voté par le Parlement le 14 août 2015, plus que ses précédents, se réfère à un caractère... colonial, faisant de la Grèce une colonie de la dette soumise à l'UE, et pour tout dire, assujettie aux volontés des élites de l'Allemagne, prépondérantes dans le processus décisionnel néo-impérial de l'européisme appliqué.

Le projet de loi du 14 août, par exemple, est un texte de 354 pages rédigé de manière concise et d'abord en langue anglaise, les 270 premières pages – dites « conditions préalables » – imposent une série d'interventions législatives détaillées. Ces dernières couvrent (et interviennent sur) un large éventail de la vie tangible et sociale du pays: industries et activités économiques d'importance stratégique tels que le gaz, l'électricité, les infrastructures de transport ; puis, des changements radicaux sont introduits quant à certains corps de métiers,

les boulangers, les pharmaciens, les chauffeurs de camion, les notaires... en passant par le changement dans l'usage de la terre et l'agriculture (suppression de fait de toute législation de type écologique et de protection de l'environnement), et par la destruction des derniers droits liés au travail (retraites, salaires, syndicalisme, droit de grève, travail dominical). Le tout ayant même... un effet rétroactif, annulant ainsi les rares bonnes initiatives législatives que le gouvernement SYRIZA/ANEL avait entreprises depuis janvier 2015.

La Grèce vit et meurt au ralenti (malgré les apparences des saisons touristiques). De nombreux commerces attendent... leur fermeture définitive, comme déjà 40% des petits et moyens commerces depuis l'imposition du régime forcé de la crise en 2010. Ainsi, le PIB grec a chuté de plus de 25% (depuis 2009), le chômage officiel atteint 30% de la population active, le système de santé (Sécurité Sociale) est sur le point de disparaître, 25% de la population en est d'ailleurs exclue. Enfin, les décès imputés à cette politique de guerre économique et psychologique contre le pays et contre sa société dépassent les 20.000 cas, dont plus de 8.000 suicides (d'après une première estimation du corps médical, enquêtes médiatisées par le Centre Solidaire de Santé d'Ellinikón près d'Athènes, 2014).

Parmi les mesures du Mémorandum III de cet été 2015, on remarquera cette avance exigible par le Trésor grec (sous le contrôle direct de la Troïka et dont le logiciel de « pilotage automatique » se concrétiserait d'abord depuis Bruxelles), à savoir une avance à hauteur de 100% de l'impôt des entreprises pour l'année suivante (somme calculée sur la base de l'exercice en cours). Cette mesure concernera tous les indépendants, exploitants agricoles compris. Ces derniers bénéficieront néanmoins d'une... faveur, provisoirement transitoire, et n'auront dès lors que 55% de l'impôt de l'année suivante à avancer, sauf que leur gasoil ne sera plus détaxé et que le montant de leurs cotisations à la Sécurité Sociale augmentera de 43%, sans oublier la généralisation de l'imposition à hauteur de 26% pour tous et cela, dès le premier euro, indépendamment des reve-



page quatre





nus (faibles ou non). Le tout, sans la moindre négociation collective avec les représentants des professionnels et des employés, ce qu'exige pourtant la Constitution grecque dans pareils cas. Méta-démocratie... bien concrète.

La nature de l'accord de prêt, tout comme la procédure de vote de ce projet de loi inacceptable, vont de pair avec l'humiliation devenue permanente des traditions, des pratiques et des institutions de la République Hellénique, Parlement compris. C'est la dépendance absolue du pays qui se confirme ainsi ; le mépris pour le processus démocratique est plus que flagrant. Les masques mêmes sont tombés : pour Jean-Claude Juncker, président de la Commission européenne « *il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens déjà ratifiés* » (Le Figaro, 29/01/2015).

Pis encore, ledit contrat liant l'État grec et le MES (Mécanisme européen de stabilité : société très particulière, formellement irresponsable par définition devant les citoyens et dont le siège est au Luxembourg), autorise désormais le nouveau Fonds de privatisation qui lui est lié de s'emparer potentiellement de toute propriété publique (et de la privatiser) « à sa discrétion », afin de rembourser des dettes (auprès du MES). Il est évident que cette nouvelle convention, votée par Tsipras, constitue un abandon sans précédent de la souveraineté nationale, car elle introduit de fait un système de domination de type néocolonial. Par cet accord, l'État grec perd ainsi ses prérogatives quant à sa propriété publique, pourtant inaliénable d'après l'esprit et la lettre de la Constitution. Les véritables maîtres sur le domaine public grec sont désormais les « Institutions ».

Il faut enfin évoquer le processus d'adoption du projet de loi du Memorandum III, conduisant tant par les faits que par les gestes ou par les symboles, à la perte de la souveraineté et à l'humiliation de la démocratie que l'actuelle gouvernance économique mondiale et celle de l'Union européenne en particulier imposent à la Grèce.

Ce projet de loi a été notifié aux députés seulement à la veille du début de l'examen du texte. Ainsi, toute possibilité de discussion et d'analyse substantielles était plus qu'illusoire. L'évolution de la discussion a même empiré cette condition. Le Memorandum III a été présenté au Parlement suivant un processus dit d'urgence, en dépit des engagements politiques initiaux de SYRIZA. Cette « urgence » est comme on sait une procédure très restrictive, laissant peu de temps au débat parlementaire, et au cours de laquelle la discussion et le vote doivent intervenir très rapidement.

Le Memorandum III a été introduit lors d'une réunion conjointe impliquant quatre comités de la Chambre à 9h30 le matin du 13 août 2015. La réunion a duré une dizaine d'heures, sans permettre aux acteurs sociaux (et ils sont nombreux) d'exposer leurs arguments. Les députés autorisés à s'exprimer ne disposaient que de quelques minutes seulement. Le moment le plus humiliant de ce

processus fut la déposition surprise, vers la fin dudit débat et de manière encore plus délibérément anticonstitutionnelle, de deux amendements introduisant entre autres des changements structurels au régime de la Sécurité Sociale et des retraites.

La Chambre est entrée dans le vif des débats seulement tard dans la nuit du 13 au 14 août, après avoir pris la décision de ne laisser s'exprimer que les rapporteurs des partis, les chefs des groupes parlementaires, ainsi qu'un petit nombre parmi les ministres concernés. Les députés n'ont pas été autorisés à prendre la parole une deuxième fois puisque tout devait s'achever rapidement avant le matin du 14 août pour... permettre au ministre des Finances de participer à l'Eurogroupe l'après-midi du même jour, en bon rapporteur de la capitulation.

Cette dévalorisation spectaculaire de la souveraineté nationale et populaire est parfaitement conforme à l'humiliation de la démocratie provoquée par le Memorandum III. Un acte de plus à travers la pire tragédie grecque depuis la fin de la Guerre et de la Guerre civile (1940-1949).

Depuis, les Grecs sont sous le choc et ils sont en colère. Il est en plus inconcevable pour bon nombre d'entre eux qu'un gouvernement dit de gauche ait conduit la gestion de la crise vers un tel résultat. L'affirmation selon laquelle le gouvernement pourra par la suite gérer « malgré lui » cette nouvelle situation au bénéfice du peuple ne tient pas non plus. Déjà, l'aile gauche (Plateforme de gauche) s'est séparée du parti d'Alexis Tsipras, formant un nouveau front : l'Unité populaire. En deux semaines depuis l'adoption du mémorandum Tsipras, les cadres et les membres du parti de l'ex-gauche radicale le quittent alors par milliers et par sections locales, départementales voire régionales... quasiment en bloc. Dont l'Organisation de jeunesse SYRIZA dans son ensemble. Métamorphoses d'Ovide et réactions de résistance face au vide méta-démocratique.

Alexis Tsipras a démissionné le 20 août 2015, après avoir fait exactement le contraire de ce qu'il prétendait accomplir face à cette situation de méta-démocratie instaurée par la gouvernance par la dette en 2010. Cette démission s'imposait tout d'abord parce que le gouvernement avait perdu sa majorité à la Chambre, et d'autre part, parce qu'il n'avait plus aucune légitimité démocratique pour mettre en œuvre un programme sur lequel il n'a pas été élu. Angela Merkel a déclaré de son côté que « ces élections grecques constituent une partie de la solution et non pas du problème » (déclaration lors de son déplacement au Brésil, presse grecque et Daily Telegraph du 21 août 2015).

Les élections législatives anticipées de septembre 2015, essentiellement motivées par... l'escroquerie politique de SYRIZA, en concordance de fait avec la méta-démocratie imposée par les institutions, donneront très probablement l'occasion à SYRIZA II de gouverner en coalition formelle (et déjà effective lors de l'adoption du Mémo-

randum III) avec les restes des partis du mémorandum et du népotisme historique et hystérique (hystérique au sens premier du terme en grec, c'est-à-dire « manquant de certains éléments d'analyse »), à savoir, le PASOK, la Nouvelle démocratie et le parti Bruxello-compatible de la Rivière (*To Potami*).

La dictature européiste imposée à la Grèce utilise finalement l'arme détournée des élections contre la démocratie, *hybris* et crime politique réunis avec l'aimable participation hélas de nombreux politiques et exécutants locaux. Ils auront certes gagné du temps. Sauf que rien ne sera plus jamais aussi simple qu'avant.

Athènes, septembre 2015

Ethnologue, **Panagiotis Grigoriou** s'est d'abord penché sur la notion d'« insularité », d'après un terrain d'enquête au sein d'une communauté de pêcheurs en mer Égée.

En tant qu'historien, il a proposé une forme d'« histoire culturelle de la guerre » dans les Balkans. Après avoir étudié et travaillé en France jusqu'en 2008, il revient souvent en Grèce, où depuis, il porte son regard d'historien et d'anthropologue sur l'actualité à travers son blog : www.greekcrisis.fr, initié en 2011. Son livre-essai : *La Grèce Fantôme - Voyage au bout de la crise 2010-2013*, a été publié en France (Fayard).

En 2015, il a initié son projet de faire découvrir la Grèce autrement et notamment en naviguant en voilier, s'adressant à un public francophone, via son site www.greece-terra-incognita.com, pratiquant un tourisme responsable et solidaire.

Note de la rédaction :

Au moment de mettre sous presse, nous ne connaissons pas encore les résultats des élections grecques du 20 septembre 2015. Toutefois, ceux-ci ne changent rien au constat posé dans cet article et notamment les conditions de vie des citoyens grecs. Les mots de Panagiotis Grigoriou peuvent paraître durs mais ils sont le reflet d'une réalité vécue au quotidien par l'auteur.

Parler la langue de ses pairs

Le 29 janvier 2015, Jean-Claude Juncker sent-il lui aussi passer le boulet de la postérité lorsqu'il lance à un journaliste du Figaro : « Il ne peut y avoir de choix démocratique contre les traités européens² » ? Ce n'est pas sûr. Car la démocratie en Europe est alors déjà (et est toujours depuis) dans de sales draps. Prononcer ces mots au lendemain des élections grecques (qui portent au pouvoir Syriza, coalition de gauche réputée radicale) n'est peut-être rien d'autre, pour le président de la Commission européenne, qu'une phrase banale, simplement destinée à rassurer les marchés (et les négociateurs du Traité Transatlantique).

« Banale », osons le mot. Car ces propos concordent en réalité parfaitement avec d'autres déclarations du même ordre, prononcées ici et là, ces derniers mois et ces dernières années, par d'autres élites du monde économique et politique. Le Luxembourgeois n'innove pas. Loin d'être un cynique ou un candide isolé, il parle tout simplement la langue de ses pairs. Les citoyens que ses mots ont tout à coup surpris, émus ou scandalisés, avaient peut-être manqué certains épisodes précédents de la « construction européenne ».

Une ère nouvelle

Parmi les précurseurs de Jean-Claude Juncker, il faudrait par exemple réserver une place d'honneur au français Jean-Pierre Raffarin, Premier ministre sous Chirac, vice-président de l'UMP sous Sarkozy. Dès le 12 juillet 2011, dans un contexte pré-électoral (on entre alors dans la campagne présidentielle de 2012), celui-ci se fait pédagogue sur les ondes de RTL... À l'entendre, les élections à venir inaugurent une ère nouvelle :

« Je pense que tout ce qui se passe actuellement sur le terrain politique est secondaire par rapport à ce qui se passe sur le terrain économique. (...) Au fond, dans le passé, l'élection présidentielle dépendait d'un seul facteur : l'avis des électeurs. Maintenant, l'élection présidentielle dépend de deux facteurs : l'avis des électeurs, mais aussi l'avis des prêteurs. (...) Pour que notre pays marche, il faut que certains nous prêtent de l'argent. Ce "certains", ce sont des fonds de pension, ce sont des retraités, ce

sont des acteurs mondiaux, ce sont surtout des acteurs hors de France. Ces acteurs-là, ils ont leur avis sur l'économie française. (...) La vérité, c'est qu'il faut faire des efforts considérables pour que ceux qui nous prêtent de l'argent aient confiance en notre avenir. (...) D'où des décisions, comme celle qu'a prise Nicolas Sarkozy d'inscrire dans notre constitution l'équilibre budgétaire³. »

Comme Juncker, Raffarin se présente comme la voix de la raison, de la lucidité, de la vérité. On pourrait même dire qu'à travers lui, c'est le Réel qui parle, qui se rappelle au bon souvenir des distraits et des immatures. D'où une étonnante franchise : à quoi bon s'avancer masqué quand on incarne *ce qui est* ?

De ce point de vue, il n'y a aucune arrogance dans ce genre de mise au point. N'est-ce pas au contraire rendre service au peuple que de dire les choses telles quelles sont — étant entendu qu'elles ne peuvent pas et ne pourront jamais être différentes ? N'est-ce pas charitable, au fond, d'ouvrir ainsi les yeux de ceux qui croient encore qu'une autre Europe est possible ?

Le monde expliqué aux enfants

On songe ici à une autre petite phrase, prononcée plus récemment par Christine Lagarde, de nouveau à propos de la Grèce (et de son troisième « plan d'aide »)... Alors que les négociations entre cette dernière et ses créanciers s'enlisent, la directrice du Fonds Monétaire International déclare, en juillet dernier : « L'urgence est de rétablir le dialogue, avec des adultes dans la pièce⁴ ». Comment dire plus clairement que toute parole qui conteste le cadre économique imposé est disqualifiée, d'emblée, parce qu'immature ?

Verra-t-on bientôt fleurir des publications comme *L'Europe expliquée au citoyen responsable* ? Après tout, il y a des précédents. En Italie par exemple, en 1927, le manuel fasciste *Mussolini spiegato ai bimbi* (« Mussolini expliqué aux enfants ») rencontre un vif succès. L'auteur, un certain Saverio Grana, explique patiemment aux tout petits que « Les braves gens sont comme vous, des enfants, et certains sont encore plus crédules que vous. Comme vous, ils ont besoin d'être remis sur le droit chemin et dirigés par des hommes de foi et de raison⁵ ».



(cc) Christoph F. Siekermann

Dénier ces populations infantiles, donc... En 2011, pour y parvenir, Jean-Pierre Raffarin professait encore une pédagogie bonhomme. Quatre ans plus tard, à l'image de Jean-Claude Juncker, les élites semblent opter pour une forme d'instruction plus ferme, plus décomplexée, plus « cash », pourrait-on dire, sans jeu de mots.

Les hommes politiques doivent comprendre

Dans un sens, c'est un progrès. Le temps est loin où c'était seulement dans les salons feutrés du Forum de Davos que la vérité était bonne à dire... Davos, où le financier Hans Tietmeyer, alors président de la Bundesbank, aurait prononcé une série de « petites phrases » prophétiques, qui préfigurent celles de Jean-Pierre Raffarin et de Jean-Claude Juncker. Si l'on en croit l'ex-député européen Alain Lipietz, c'était en février 1996... il y a près de 20 ans :

« Les marchés financiers joueront de plus en plus à l'avenir le rôle de « gendarmes » des pouvoirs publics, au risque d'assister à des fluctuations très erratiques en cas d'incertitudes sur les politiques gouvernementales. Les hommes politiques doivent comprendre qu'ils sont désormais sous le contrôle des marchés financiers et non plus seulement des débats nationaux⁶. »



page six

Les référendums sur la Constitution européenne

Historiquement, au niveau européen, de nombreux référendums nationaux ont servi à appuyer l'établissement de traités : Maastricht en 1992 ; adhésion de la Finlande, Norvège et Suède lors de l'élargissement de 1994, élargissement de 2004, etc. Les réponses populaires appuient alors les accords gouvernementaux et offrent une légitimité accrue aux gouvernements lors de ces prises de décision.

Cependant, le développement du traité constitutionnel européen (Traité de Rome de 2004, transformé et simplifié en 2007 avec le traité de Lisbonne) modifiera profondément les manières de voir cet instrument démocratique. Chaque traité européen doit être ratifié par les États membres, selon les dispositions nationales : dans certains cas l'approbation parlementaire, dans d'autres le référendum populaire. Il doit donc être approuvé par tous les États membres, à l'unanimité, pour qu'il entre en application.

Des 4 référendums organisés lors de la ratification du traité de Rome, deux ont été positifs (Espagne, Luxembourg) alors que 54,67 % des électeurs français et 61,6 % des néerlandais ont voté « non », en opposition avec la majorité de leur représentants politiques. Une des grandes interrogations fut la légitimité de ces votes, mais ils obtinrent des taux de participation plus que correct, de 62,8% pour les Pays-Bas à près de 70 % pour la France. En raison de ces refus et donc de l'impossibilité de ratifier le Traité, les instances européennes reformuleront leur Constitution (simplifiée mais fondamentalement semblable) pour la présenter de nouveau, sous le format du traité de Lisbonne.

Lors de la ratification de ce traité, après l'approbation par le Conseil de l'Europe, seuls les Irlandais furent appelés pour une ratification référendaire. Estimant qu'il ne s'agissait pas d'un traité structurel mais d'un « traité modificatif »,

le Parlement français opéra une révision constitutionnelle afin de passer outre le référendum populaire. De la même manière, aux Pays-Bas, le parlement ratifie cette fois-ci le traité, sans passer par la consultation populaire. En Angleterre, le référendum promis par l'ancien Premier ministre Tony Blair n'est pas mis en place par son successeur Gordon Brown⁴. Lors d'un premier vote, en juin 2008, les Irlandais rejetèrent le traité à 53,4%. Après un an de négociation et avoir obtenu certaines garanties, le gouvernement organise un second référendum en 2009, où le « oui » l'emporte largement.

Sans aller plus loin que le récent cas grec, on peut voir que finalement le seul système où le citoyen a un droit de vote sur une question spécifique, sans devoir déléguer ses droits, peut être détourné par la classe politique pour obtenir le résultat escompté, comme le remarque le journaliste Nicolas Truong : « Lorsque les citoyens votent négativement sur l'Europe, leurs Parlements sont chargés d'en corriger l'orientation. Lorsqu'ils votent contre, à l'image des Irlandais en 2008, l'Europe les somme de revoter⁵. »

Le cas du TTIP

Comme nous l'avons vu, d'une certaine manière, le référendum populaire a été détourné ou oublié pour faciliter l'approbation de certains traités européens. Cependant, l'utilisation du référendum se trouve présente dans la Constitution de nombreux pays appartenant à l'Union Européenne : Bulgarie, Danemark, Irlande, Grèce, Croatie, Lituanie, Pays-Bas, Autriche, France, Pologne, Roumanie, Slovaquie, Hongrie et Royaume Uni⁶. Pour la ratification du TTIP, nous retrouvons deux postures opposées, issues d'une approche idéologique. La Commission européenne aurait préféré que celle-ci ne passe que par le Parlement européen ; mais l'accord étant qualifié de « mixte »⁷, les Parlements nationaux devraient se voir chargés de le ratifier, d'où la possibilité laissée aux

États susmentionnés d'appeler au vote référendaire pour son approbation.

Actuellement, de nombreux mouvements citoyens et politiques s'opposent à ce traité et appellent à faire pression sur l'Union Européenne pour empêcher sa ratification. La validité populaire du traité, qui est jugé obscur et négocié en secret par ses détracteurs, pourrait peut-être passer par le référendum ou la consultation populaire.

Instrumentalisé ?

L'objectif ici n'est pas de juger si le référendum est une voie démocratique viable ou non, mais de montrer que cet instrument démocratique peut être détourné de son but originel pour devenir un dérivé appelé le « plébiscite », qui sert seulement à instrumentaliser le vote de la population pour appuyer une politique déjà établie. Le référendum est alors utilisé comme moyen pour justifier une décision ou mettre une pression sur les instances internationales, comme dans le cas du référendum grec de cette année, mais sans réel portée politique. Comme le remarque le philosophe italien Giorgio Agamben : « Nous assistons aujourd'hui à la domination écrasante du gouvernement et de l'économie sur la souveraineté populaire qui a été progressivement vidée de tout sens⁸. » Dans la situation actuelle, le référendum est-il encore un instrument réel de décision ou est-il soumis au diktat du monde politico-économique comme moyen de légitimer ses propres décisions ? Chacun aura son avis...

Gilles Rahier

¹ François DEBRAS, « Critique et légitimité des démocraties occidentales contemporaines » in *Aide mémoire* n°72, avril-juin 2015.

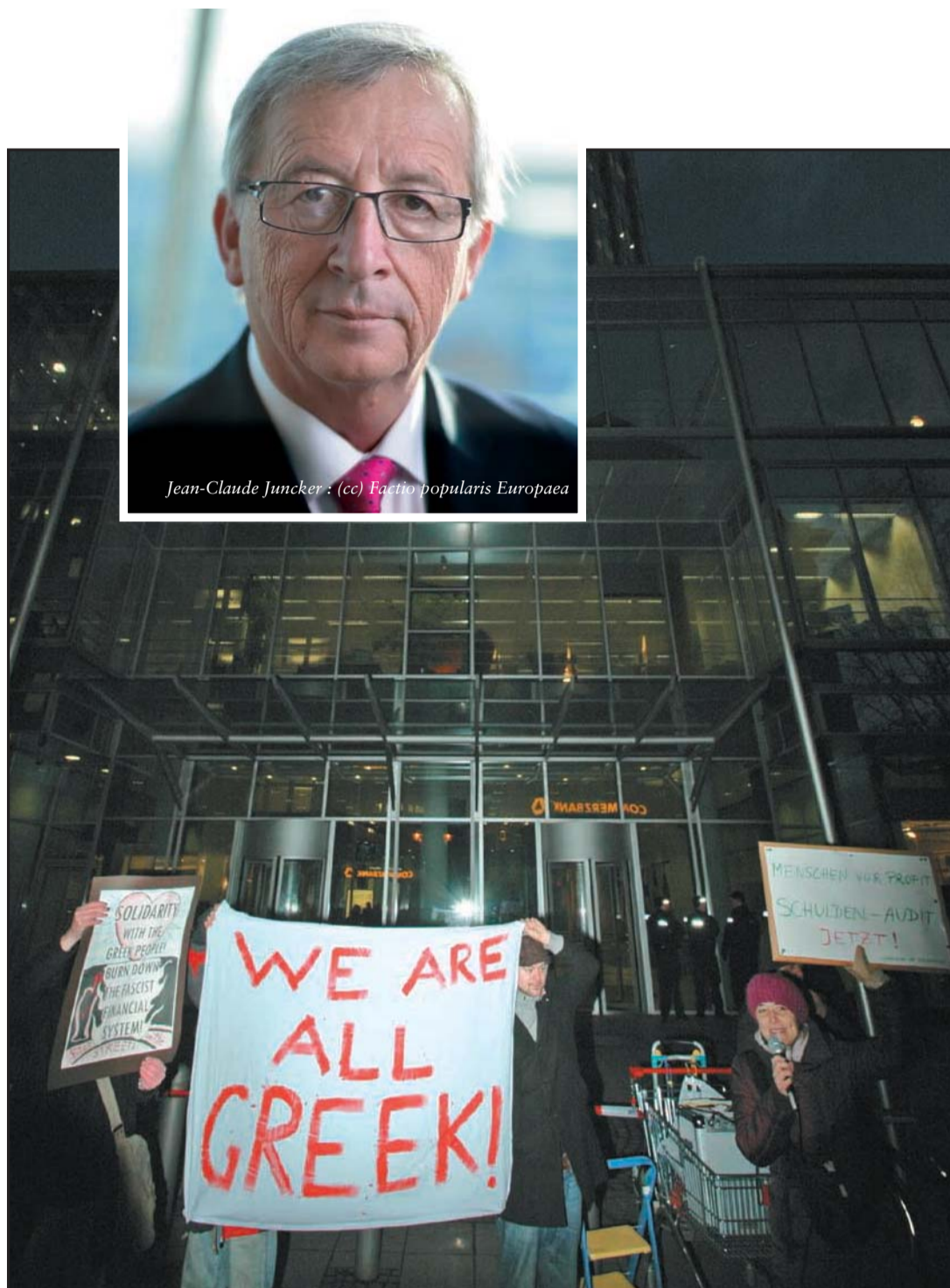
Nul doute qu'avant Hans Tietmeyer, d'autres élites européennes ont embrassé et servi la même vision. L'important ici n'est pas de prétendre remonter à la source de celle-ci, mais de montrer que la sortie de Jean-Claude Juncker en janvier 2015, à propos de la Grèce, n'est ni un aveu involontaire et maladroit, ni une saillie originale. C'est une déclaration qui réaffirme une ligne politique assumée, réaffirmée depuis des années, avec une belle constance, par ses pairs.

Triste fin

Après (et avant) bien d'autres, le président de la Commission européenne se fait donc le héraut de ce qu'on pourrait appeler, pour faire joli, un régime *néo-démocratique*, où l'avis des électeurs n'est plus le seul facteur à prendre en compte lorsqu'il s'agit d'élire un gouvernement. Or, si l'Union européenne s'obstine dans cette voie, elle pourrait rapidement connaître un éclatement qui pourrait rappeler... celui de l'Union Soviétique.

Dans cette hypothèse, que resterait-il de Jean-Claude Juncker ? Par une des ruses dont l'Histoire a le secret, son portrait rejoindrait alors la galerie, lugubre et hilarante, des Hommes d'État à la figure de cire qu'a connus la défunte URSS. Les écoliers du futur réciteraient alors la litanie, bien étrange à nos oreilles, des pères-fossoyeurs de notre temps : Andropov, Tchernenko, Juncker... Une bien triste fin pour le fringant luxembourgeois !

Steve Bottacin



Protestation devant le siège de la BCE : (cc) Steve0001

- 1 https://fr.wikipedia.org/wiki/Casse-toi,_pauv%27_con_!
- 2 *Le Figaro*, le 29 janvier 2015, Jean-Jacques Mevel, Jean-Claude Juncker : « La Grèce doit respecter l'Europe ». <http://www.lefigaro.fr/international/2015/01/28/01003-20150128ARTFIG00490-jean-claude-juncker-la-grece-doit-respecter-l-europe.php>
- 3 Vidéo de l'intervention de J.-P. Raffarin : <https://www.youtube.com/watch?v=iXReLtplzjQ>
- 4 Claire GUELAUT, « Christine Lagarde, inflexible face à Athènes », *Le Monde*, 04 juillet 2015. http://www.lemonde.fr/economie/article/2015/07/04/christine-lagarde-inflexible-face-a-athenes_4670270_3234.html
- 5 Cité par Christopher DUGGAN, *Ils y ont cru. Une histoire intime de l'Italie de Mussolini*, trad.. C Dutheil de la Rochère, Paris, Flammarion, 2014, p.207.
- 6 Cité par Alain LIPIETZ, *La Société en sable. Le partage du travail contre la déchirure sociale*, Paris, La Découverte, 1996, p. 177.

- 2 Par exemple, certains mouvements proposent le tirage au sort comme alternative à l'élection. Voir le livre de David VAN REYBROUCK, *Contre les élections*, Actes Sud, 2014, et une analyse d'Olivier Starquit dans notre revue Aide Mémoire, n°67, p.1.
- 3 En Belgique, il y a un précédent de ce processus durant la question royale, en 1950. Le référendum n'est pas reconnu dans notre Constitution, empêchant sa mise en œuvre.
- 4 L'utilisation du référendum au Royaume-Uni constituerait tout un sujet en soi, notamment sur la sortie de l'Europe ou l'indépendance de l'Écosse.
- 5 Nicolas RUONG, « Une guerre des démocraties » in *Le Monde*, 6 juillet 2015.
- 6 https://stop-ttip.org/wp-content/uploads/2015/07/Eschbach_Ratification-TTIP-CETA-in-EU-MS.pdf
- 7 C'est-à-dire qui ne contient pas seulement des accords commerciaux.
- 8 Giorgio AGAMBEN, « Une guerre des démocraties » in *Le Monde*, 6 juillet 2015.



Non sens unique : (cc) Philipp Hertzog



(cc) Trainthb

Galina Ustvolskaya, la minérale

par Raphaël Schraepen

Existerait-il une musique typiquement féminine ? Peut-on, par intuition ou analyse, établir que le concerto pour piano de Clara Schumann n'aurait pas pu être écrit par un homme ? Les femmes seraient-elles programmées pour surtout composer des *lieder* comme le fit Fanny Mendelssohn ? Galina Ustvolskaya enterre définitivement ces vaines questions...

Galina Ustvolskaya (1919-2006) ne fait pas de musique « de femme ». Remarquez, elle ne fait pas de la musique « d'homme » non plus. Une musique non-humaine, alors, extraterrestre ? Pour essayer de comprendre, voyons qui était cette musicienne élevée dans l'Union soviétique. Née et décédée à Saint-Petersbourg, elle se révèle d'abord comme pianiste brillante. Sans être exagérément mondaine, cette petite femme ronde et souriante participe tout de même à la vie culturelle soviétique. Sa rencontre avec Dimitri Chostakovitch, qui sera son professeur, va déterminer les décennies qui vont suivre. Le compositeur de la symphonie « Leningrad » sera finalement le seul dont elle admettra une réelle influence. Elle sait qu'il doit composer en partie pour le régime, elle-même y sera contrainte pendant longtemps. Mais elle admire ses œuvres les plus radicales, les plus libres.

Elle va donc répondre à des demandes du pouvoir. Par la suite, Galina refusera qu'on enregistre ces musiques de commande dans lesquelles elle ne se reconnaît pas. La pièce la plus ancienne qu'elle ait accepté de défendre est son concerto pour piano de 1946. Elle avait alors 27 ans. Écrit d'un seul tenant, ce concerto encore virtuose montre une personnalité forte et évoque de façon presque naturelle Chostakovitch. Trois ans plus tard, on entre dans une zone inconnue, dangereuse.

On lit parfois que la musique de Galina est celle de l'inconscient. Peut-être. Mais avec ça on n'a encore rien dit. Comment se manifeste cet inconscient ? Et peut-on faire abstraction de l'amour de la nature qui stimulait la compositrice ? C'est qu'il y a un aspect organique, minéral parfois, dans ces œuvres proprement inouïes. Ses outils : le piano, souvent, peu d'instruments, le violon ou le violoncelle mais utilisés de façon inhabituelle, sauvage, inattendue, et des percussions « mates » : timbales, mais aussi blocs de bois.

C'est au début des années 1950 qu'elle compose ainsi son Trio pour clarinette, piano et violon et son Octuor en cinq mouvements, lancinant et répétitif. Galina réfutera le terme de « musique de chambre », couramment utilisé pour des petits effectifs instrumentaux. On trouve cette expression dans toutes les langues : « *chamber music* », « *Kammermusik* », « *musica di camera* ». « Ma musique ne doit pas être jouée en chambre », déclare-t-elle. Et, en effet, outre les salles de concert, on peut imaginer son Octuor interprété en plein air, dans une forêt, ou encore

dans une usine désaffectée, voire même une grotte. Musique de l'inconscient, musique minérale. Un peu plus tard dans cette décennie, c'est son Duo pour piano et violon, et son Grand Duo pour piano et violoncelle, dans lequel le piano sonne comme un instrument de percussion, sans rien devoir pour autant à ses prédécesseurs qui en jouaient déjà de cette façon, qu'il s'agisse de Bela Bartok ou de George Antheil.

Le concerto date donc de 1946. Il ne sera créé qu'en 1964. Le Trio de 1949 ne le sera qu'en 1968, l'Octuor de 1950 en 1970, le Grand Duo de 1959 en 1977 et le Duo de 1964 en 1968. Je ne m'amuse pas à citer des dates. Vous aurez compris que Galina était *persona non grata* en tant qu'artiste dans l'Union soviétique stalinienne, et même krouchtchevienne. La distorsion entre dates de composition et dates de création des autres œuvres de Galina est sensiblement la même.

Ustvolskaya déroutait aussi dans ses titres. Ainsi, les années 1970 voient l'apparition des Compositions I, II et III. Chacune d'entre elles porte un sous-titre étonnant dans ce contexte d'abstraction : *Dona nobis pacem*, *Dies irae* et *Benedictus qui venit*. Seul *Dies irae* annonce vraiment ce qu'on va entendre, et même ici elle évite les clichés. Point de hurlements de colère divine, plutôt des ostinatos aux rythmes divers qui se juxtaposent ou se superposent les uns aux autres. Les percussions, hiératiques, n'évoquent rien de connu, sauf peut-être un esprit que l'on retrouve dans les fragments de musique grecque antique que l'on a retrouvés. En aval, dans ses disques *The Drift* ou *Bish Bosch*, le chanteur et arrangeur Scott Walker, a pu être influencé par les sonorités de Galina.

Les années 1970 et 1980 voient Ustvolskaya aborder la symphonie. Mais ce terme ici est à prendre au sens premier du terme, il ne sera donc pas question de grandes formations instrumentales, mais de musiciens qui jouent « ensemble ». Ces symphonies sont vocales et portent également des titres bibliques ou émanant d'œuvres à caractère religieux. Ainsi la Deuxième symphonie, *Félicité réelle et éternelle* d'après le texte d'un moine allemand du XIe siècle, Hermanus Contractus. Elle n'en utilise que trois mots : seigneur, éternité et vérité. Galina ne prétend pas pour autant composer de la musique sacrée, elle dit prendre ces mots pour leur côté incantatoire, indépendamment de leur sens. Il n'y a donc rien en commun entre sa musique et celle d'un Arvo Pärt, même si les sous-titres

de ses autres symphonies, étranges et répétitives, sont *Sauve-nous*, *messie Jésus*, *Prière* et *Amen*.

Très peu de textes donc dans l'œuvre globale de Galina Ustvolskaya. Si elle fut longtemps décriée dans son pays d'origine, c'est bien pour la nature même de sa musique. On la jugeait incomplète, étroite, bâclée. Autres temps : les critiques aujourd'hui louent son côté épuré, acéré, « comme un laser » a écrit Boris Tichtchenko, compositeur ami qui fut aussi son élève. Les manifestations de reconnaissance, pour tardives qu'elles fussent, permirent à Galina d'entendre sa musique comme elle le désirait. Ainsi, le pianiste et chef d'orchestre néerlandais Reinbert de Leeuw laisse de fascinantes traces discographiques. Cet artiste, spécialiste de la musique du XXe siècle (il interprète aussi Schoenberg, Stravinsky, Janacek, Antheil, Sofia Goubaidouline, Messiaen ou Vivier) noua une relation amicale avec Galina qui dura jusqu'à ce que celle-ci s'éteigne en 2006, nous léguant une des musiques les plus singulières et les plus probes de notre temps.

Raphaël Schraepen

Petite discographie

À la fin de sa vie, Galina a publié la liste des enregistrements préférés de ses œuvres. Il me semble approprié d'en utiliser une partie ici.

- Concerto pour piano, cordes et timbales. Alexei Lubimov (piano), Heinrich Schiff (direction). Erato.
- Six sonates pour piano. Frank Denyer. Conifer.
- Duo pour piano et violon. Reinbert de Leeuw (piano). Vera Beths (violin). Hat Art.
- Grand duo pour piano et violoncelle. Mstislav Rostropovitch (violoncelle). Alexei Lubimov (piano). Melodiya.
- Octuor. Schönberg Ensemble. Reinbert de Leeuw (direction). Etcetera.
- Compositions I, II et III. Schönberg Ensemble. Reinbert de Leeuw (direction). Decca.
- Symphonie n°5. London Musici. Sergei Leferkus (récitant). Mark Stephenson (direction). BMG.

Robert S. Wistrich : Hitler, l'Europe et la Shoah

par Jean-Louis Rouhart

Dans cet essai, le professeur anglais Robert S. Wistrich expose avec méthode et clarté les nombreuses causes de l'antisémitisme et développe la thèse selon laquelle la Shoah serait imputable à l'Europe entière et non à la seule Allemagne.

Il montre également que « la Shoah est issue d'une idéologie d'anéantissement à caractère millénariste et apocalyptique [...] ayant balayé les postulats des Lumières, toutes les idées pratiques de la modernité libérale » (p. 310). Le génocide des Juifs serait le produit de « l'assaut du totalitarisme nihiliste contre l'éthique chrétienne, tout autant que la négation du monothéisme que le judaïsme avait légué à l'Occident » (p. 311).

Dans son exposé, l'auteur retrace l'histoire de l'antisémitisme qui trouverait ses racines dans le christianisme, comme l'attestent l'expulsion massive des Juifs d'Espagne durant la *Reconquista* au 15^{ème} siècle et les écrits haineux de Martin Luther à l'encontre de ses concitoyens juifs. Il analyse l'apport respectif de différents facteurs qui ont créé et entretenu l'antisémitisme en Europe, notamment la Première Guerre mondiale (défaite de l'Allemagne dont Hitler a rendu les Juifs responsables), la peur du bolchevisme, la crise de 1929 et ses prolongements (poussée antisémite dans toute l'Europe).

L'auteur montre également comment se sont articulées plusieurs décisions à différents échelons pour aboutir à la « Solution finale » et dénonce la collaboration à laquelle

on a assisté dans la plupart des pays durant l'occupation nazie (régime de Vichy, ...). Il fustige en outre le rôle ambivalent de l'Église catholique durant la Seconde Guerre mondiale et l'attitude des Alliés qui, au cours de la guerre, n'ont pas fait du sauvetage des Juifs leur priorité (politique d'immigration très restrictive des États-Unis, refus de bombarder les camps de concentration, ...).

Dans un dernier chapitre, il compare le génocide nazi aux autres génocides (anciens et actuels). Il oppose l'école des historiens « fonctionnalistes » (selon qui la Solution finale ne serait pas le produit d'un grand dessein mais l'aboutissement d'une série de mesures toujours plus radicales) aux historiens « intentionnistes » (pour qui le personnage d'Hitler et sa décision délibérée de tuer tous les Juifs d'Europe ont joué un rôle déterminant). Il indique en outre en quoi réside la modernité de la Shoah, caractérisée selon l'auteur par la mise à disposition de l'ensemble des ressources bureaucratiques et militaro-industrielles d'un pays, en l'occurrence l'Allemagne, aux fins de l'extermination scientifiquement planifiée et systématique d'une catégorie d'êtres humains, à savoir les personnes de confession juive.



Robert S. Wistrich, *Hitler, l'Europe et la Shoah*, traduit de l'anglais, Paris, Albin Michel 2005

La Bibliothèque George Orwell présente

par Jérôme Delnooz, bibliothécaire

• **Alain Jugnon (dir.), Redrum : à la lettre contre le fascisme, Les Impressions nouvelles, 2015, 20 €**

Redrum, murder... meurtrier de la démocratie et peur, soit les symptômes d'une société en proie à la montée de l'extrême droite. Comment l'artiste peut-il se positionner face à cela ? Alain Jugnon, Pierre Alferi, Jean-Christophe Menu et de nombreux autres optent ici pour l'antifascisme littéraire, et proposent de critiquer mais aussi « guérir » du fascisme au moyen de la poésie. L'approche est « interartistique » (poème, essai, image, philosophie, théâtre), les textes et les illustrations s'alternent, tandis que le sérieux succède à l'humour. Un livre pluriel par sa forme et son fond qui s'oppose par son essence même au message d'homogénéité du fascisme.

• **Giovanni Lentini, J'irai plus loin, Éditions du Cerisier, 2015, coll. « Faits et gestes », 11 €**

Au cours de ses voyages « train-boulot-dodo », Claire prend de plus en plus conscience de la banalité du quotidien... Et pourtant, la ligne Bruxelles-Liège, symbole de cette extrême lassitude, va devenir le point de départ d'un mouvement qui va bousculer sa vie et lui montrer une richesse qui « porte plus loin que l'ordre traditionnel des choses ». Malheureusement, Claire craint que son mari, hostile à toute remise en question et tout changement, ne l'accompagne pas sur cette voie émancipatrice et qu'elle doive le « laisser sur le quai »... Au-delà de ces personnages qui en sont les marqueurs, le roman invite à interroger plus largement les logiques conservatrices et d'ouverture qui traversent nos sociétés.

• **Annelise Heurtier, Refuges, Casterman, 2015, 12 €**

Suite à un drame familial, Mila, une jeune fille italienne, retourne se ressourcer sur une petite île où elle a passé une partie de son enfance. Rapidement, elle se rend compte que son bout de paradis, son « île du salut », Lampedusa, a également des allures de sortie de l'enfer pour d'autres : de nombreux migrants qui ont tenté la traversée de la Méditerranée sont rassemblés dans ce lieu. Le refuge devient pluriel et, de rencontres en rencontres, le destin de Mila et de ces hommes s'entremêlent. Ils partagent leurs détresses, mais aussi leurs espoirs. Ce roman, accessible dès 14 ans, peut être une bonne porte d'entrée pour aborder avec des adolescents notre actualité dramatique.

• **Hugues Micol, Le printemps humain : combattants :T. 1, Casterman, 2015**

Dans un futur imaginaire, la guerre des mondes est terminée... La Terre a été envahie et colonisée par les extraterrestres. Nous suivons le récit de trois frères humains qui ont décidé d'emprunter des trajectoires opposées : celui de Jaq, qui collabore activement avec l'occupant, et ceux de Téomas et Samuel, les résistants, qui dans la clandestinité préparent la révolution contre l'opresseur, leur « printemps humain ». Toutefois, au fil de l'histoire, le lecteur verra que les repères peuvent se brouiller, et que personne n'est tout noir ni tout blanc... À l'image peut-être des myriades de couleurs que Micol a utilisées pour dépeindre son univers de science-fiction.

• **Frantz Duchazeau, La main heureuse, Professeur cyclope, 2015, 17 €**

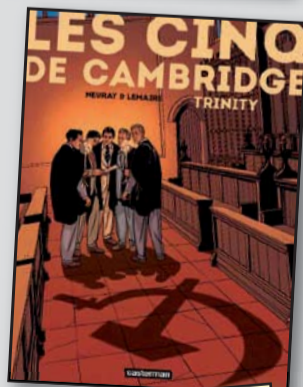
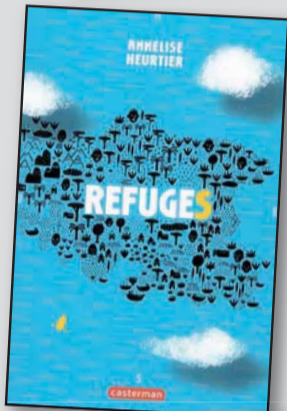
Avec cette bande dessinée, l'auteur replonge dans son passé d'adolescent. Dans les années 1990, son ami Mike et lui s'ennuient dans leur Angoulême natal, et seule l'imagination les aide à s'évader : par le dessin, mais surtout grâce aux rythmes endiablés de la Mano Negra, un groupe de rock engagé qui comptait parmi ses musiciens Manu Chao. Un jour, les deux jeunes apprennent que les musiciens vont se produire pas très loin de chez eux. Ni une, ni deux, ils sautent sur leur mobylette et entraînent le lecteur dans un road movie parsemé de rencontres et de situations cocasses. Le rêve deviendra-t-il réalité ? Auront-ils la chance de voir leurs idoles ?

• **Olivier Neuray et Valérie Lemaire, Les cinq de Cambridge : Trinity :T. 1, Casterman, 2015**

Fin 1979, Royaume Uni, une affaire d'État éclate au grand jour et la presse se déchaine : cinq hautes personnalités de l'empire étaient en fait des espions à la solde de l'URSS, et ce depuis les années 1930. Neuray et Lemaire font démarrer leur intrigue à ce moment, puis remontent dans le temps pour montrer qu'elle puise ses racines dans un contexte complexe. En effet, les crises, dont celle de 1929, mettent en lumière les dysfonctionnements des systèmes économiques occidentaux et alimentent le fascisme dans toute l'Europe. Pour certains, le modèle soviétique représente la seule alternative viable ainsi qu'un moyen de résistance contre la « peste brune ». On retrouve parmi ceux-ci des jeunes académiques britanniques qui, par idéaux, embrassent le communisme. Pour le régime stalinien, voilà une occasion rêvée d'infiltrer l'establishment britannique...

• **Léon-Antoine Dupré, Sylvestre Dupré (préf.), Drôles d'histoires de la drôle de guerre, Michel Lafon, 2015, 23,70 €**

Comme le disait le Saint-Exupéry soldat, « Ceux qui appellent cette guerre "drôle de guerre", c'est nous !... Nous avons le droit de plaisanter comme il nous plaît parce que, tous les sacrifices, nous les prenons à notre compte ». Dans cette optique, Michel Lafon publie le témoignage de Léon Dupré, un militaire français ayant vécu cette « drôle » de période de la Seconde Guerre mondiale, et qui la relate à travers le prisme de l'humour. Au moyen de descriptions, d'anecdotes et de croquis humoristiques, il pose un regard affuté sur ses contemporains et dénonce les absurdités de l'armée, de la guerre, tout en montrant que l'on peut également rire dans des situations dramatiques. Il donne dès lors tout son sens à l'oxymore « drôle de guerre »...



• **Michaël Meier, Dante Alighieri, En enfer avec Dante, Casterman, 2015, 19 €**

Michel Meier est un jeune illustrateur allemand qui a contribué à plusieurs revues dont *Le Monde diplomatique*. Avec ce livre illustré, il réalise une relecture moderne et complètement décalée de *La Divine Comédie*, dans laquelle Dante est un hipster en pleine crise existentielle qui erre dans des enfers jalonnés de symboles et de personnages renvoyant étrangement à notre société de consommation et à ses dérivés : Berlusconi, des créanciers intransigeants, des apôtres du progrès technique assez douteux... Heureusement, Virgile le chacal est là pour le guider à travers cette allégorie de notre monde... qui finalement ne serait pas si éloigné du XIVe siècle!



• **Anne-Claire Urban, Peut-on encore parler de racisme ? Analyse des discours d'exclusion et des mécanismes de rejet, Couleur livres, 14 €**

Dans cet ouvrage, l'auteur fait le point sur les évolutions du racisme, et plus particulièrement sur sa mise en mots. En premier lieu, elle revient sur les fondements des concepts de la rhétorique xénophobe, puis survole leur histoire, avant d'en tirer des enseignements. En complément, elle fournit également une réflexion critique sur la longue lutte antiraciste et sur ses limites : le terme « racisme » serait notamment devenu trop réducteur pour identifier l'ensemble des phénomènes de rejet dans la société, ou les législations antiracistes souffriraient de leur manque de réactivité. Une actualisation de la question plus que bénéfique !



• **Nada Al-Ahdal, Khadija Al-Salami, La rosée du matin, Michel Lafon, 2015, 19,40 €**

Nada, une jeune Yéménite de 12 ans, rêve d'aller vivre en ville, d'y faire des études... mais ses parents veulent lui imposer un tout autre avenir ainsi qu'un mariage arrangé. L'adolescente s'y oppose et il s'ensuit un combat dont elle livre ici le récit. Ce dernier offre des clés de compréhension de cette société tiraillée entre tradition et modernité. Le témoignage de Nada gagne en intensité grâce à l'écriture de Khadija Al-Salami, une cinéaste yéménite, également mariée de force dans son plus jeune âge, qui milite à présent dans un mouvement pour l'émancipation et les droits des femmes au Yémen.



Ces livres sont disponibles en prêt à la Bibliothèque George Orwell des Territoires de la Mémoire ou à la vente dans les bonnes librairies dont la librairie Stéphane Hessel à la Cité Miroir.

▲ = coup de coeur du bibliothécaire

Gouvernance économique

• **Gilles Perret, Les Jours heureux, La Vaka Productions, DVD, 97 min, 25 €**

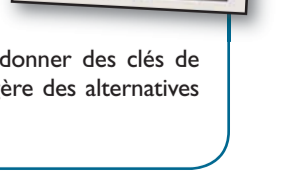
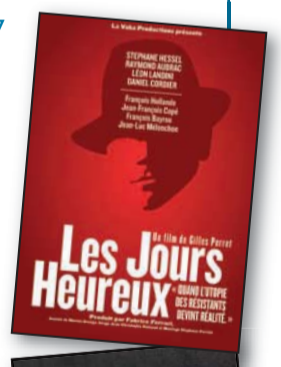
De 1943 à 1944, des résistants du Conseil National de la Résistance, présidé par Jean Moulin, ont rédigé son programme politique et social pour l'après-guerre qu'ils ont intitulé, pleins d'espoir : *Les Jours heureux* ! Le gaullisme et la Guerre froide ont occulté le fait que ce projet démocratique et progressiste a été proposé par des gens de gauche. Ce documentaire, sous-titré *Quand l'utopie des Résistants devint réalité*, en retrace l'histoire, son contenu et son héritage, de son application partielle à ses tentatives de destruction par le pouvoir politique et économique dès les années 1980.

• **« À qui le crime profite », Manière de voir, n°130, août-septembre 2013**

De Pablo Escobar à Jérôme Cahuzac. Même si un politicien voleur n'est pas un narcotraffiquant colombien, il y a néanmoins des convergences. Profitant des lacunes des règles et des lois, du secret bancaire et de la circulation sans contrôle des capitaux, truands et cols blancs, chacun dans leur registre, s'en donnent à cœur joie. Et régulièrement, les gouvernements jurent qu'ils vont agir énergiquement...

• **Éric Toussaint, Patrick Saurin (préf.), Bancocratie, Aden, CADTM, 2014, 24 €**

Dans ce livre, l'auteur, historien et politologue, fournit une analyse critique de l'évolution du secteur bancaire et de ses dérivés. À travers une approche contemporaine, mais aussi à l'aide de nombreux exemples historiques, il démontre (et démonte) le cycle infernal dans lequel nous sommes plongés depuis 2008 : déréglementation excessive, manœuvres illicites des banques, crise financière majeure, renflouement du secteur au moyen d'argent public, puis politiques d'austérité par ces mêmes États sauveurs pour rééquilibrer leur dette publique... et toutes leurs conséquences dévastatrices au niveau social. En plus de donner des clés de compréhension vulgarisées, l'auteur se veut revendicatif et suggère des alternatives afin de contrer l'hégémonie du système financier.



« Mots »

Par Henri Deleersnijder

Traité

Tout comme la Terre, l'Histoire est une grande mangeuse d'hommes. Voilà des siècles et des siècles qu'elle est scandée de guerres meurtrières et de différends divers entrecoupés de périodes de répit, généralement introduites par la signature entre belligérants de traités de paix. Mais la haine a toujours soif, surtout lorsqu'elle est titillée par l'un ou l'autre intérêt économique, et les accords conclus entraînant de nouvelles relations pacifiques se transforment souvent au bout d'un temps en « chiffons de papier ». On sait que cette expression a été employée, début août 1914, par le chancelier allemand Theobald von Bethmann Hollweg pour qualifier le Traité des XXIV articles de 1839 par lequel la Prusse – ainsi que les autres grandes puissances de l'époque – garantissait la neutralité perpétuelle de la Belgique.

On pourrait évidemment évoquer d'autres contrats du passé, solennellement signés entre des pays, et qui furent littéralement *maltraités*. L'ennui, c'est que ce sont les peuples qui paient en général les pots cassés de ces clashs diplomatiques, débouchant si fréquemment sur des conflits armés. Parfois même, avec des résultats certes moins dramatiques en l'occurrence, les citoyens se sentent floués après avoir été consultés par voie référendaire : ce fut le cas en France et aux Pays-Bas en 2005 à propos du Traité constitutionnel européen qu'ils avaient rejeté. Qu'à cela ne tienne, deux ans plus tard était signé le traité de Lisbonne (simplification du premier) qui entrera en vigueur en 2009. De telles entourloupes juridiques n'ont pas manqué d'ébranler la confiance, déjà bien entamée, de bon nombre de populations de l'Union européenne (UE) qui sentent confusément que trop de décisions prises en haut lieu leur échappent, et ce en dépit de leur droit d'élire leurs députés au Parlement de Strasbourg.

Que dire alors du projet de grand marché transatlantique (GMT) ? Ce traité de libre-échange entre l'UE et les États-Unis, répondant au nom de Partenariat transatlantique de commerce et d'investissement (PTCI/TAFTA), se négocie depuis juillet 2013 loin du radar des médias. Ces pourparlers de l'ombre, où s'activent des lobbyings industriels et financiers, pourraient aboutir à un effilochage de nos règles sociales et environnementales, le droit des actionnaires des multinationales pouvant même prévaloir sur les lois des États. Place donc au commerce sans entraves ! « L'apparente technicité du sujet masque l'importance des enjeux : si ces projets devaient aboutir, la vie quotidienne de plus d'un milliard d'individus s'en trouverait bouleversée », avertit le n° 141 de « Manière de voir » (juin-juillet 2015) du *Monde diplomatique*, intitulé « TAFTA, CETA, TISA... Libre-échange, la déferlante ».

Car, à condition de prendre du champ, que constate-t-on ? Ceci, en priorité : il fut un temps où, sous l'Ancien Régime, le despotisme éclairé voulait faire le bonheur des peuples sans eux. Et si aujourd'hui, en notre train-train de vie soumis aux aléas et autres exigences d'un capitalisme délesté de toute régulation protectrice des plus faibles, c'était un économisme (soi-disant) éclairé qui s'ingéniait à rendre les individus – réduits à de simples consommateurs – heureux, forcément heureux... Redoutable illusion.

D'ailleurs, un des premiers sens du verbe « traiter », issu du latin *tactare*, est « traîner violemment ». À méditer, à coup sûr. ••

À la recherche du mode d'action perdu

Par Olivier Starquit

Suite au coup d'État perpétré par les membres de l'Eurogroupe à l'égard de la Grèce après le référendum tenu en ce début d'été, une certaine perplexité peut surgir. De manière générale, partout en Europe occidentale, la démocratie représentative ne respire pas une santé éclatante. (Et c'est là que chacun découvre les vertus de l'euphémisme !) Car si, en plus, des groupes non élus peuvent aisément faire fi du choix d'un peuple, donc de la souveraineté populaire, soit un des éléments constitutifs de l'État de droit, il y a en effet de quoi être non pas perplexé mais stupéfait et pantois.

D'aucuns ne savent plus à quel saint se vouer : si l'avis du peuple est royalement ignoré, à quoi bon aller voter ? Un doute surgit également en ce qui concerne celles et ceux qu'il conviendrait de désigner les adversaires. Si, aux XIX^e et XX^e siècles, ceux-ci étaient aisément identifiables, le patron pour les ouvriers, l' élu local du parti adverse dans le champ politique, force est de constater qu'au XXI^e siècle, la donne est à la fois floue et claire : au train où vont les choses, les travailleurs et les électeurs sont confrontés au même adversaire qui constitue une entité pas nécessairement aisément saisissable : nous parlons bien évidemment des multinationales et de leurs actionnaires. Et bien souvent, le monde politique se positionne en laquais de ces derniers (les négociations relatives aux différents traités commerciaux ne peuvent que confirmer ce constat : TTIP, CETA, TISA¹).

Cette indétermination se manifeste également dans les discours des partis et mouvements qui veulent continuer la lutte mais qui peinent à désigner l'adversaire. Ainsi, « parler de la caste comme le fait Podemos permet-il vraiment de distinguer la responsabilité des différents secteurs qui la composent dans la crise espagnole² ? », sans parler du risque de se faire taxer de populistes. Cette indétermination induit une difficulté à décider des actions à mener : faut-il actuellement s'opposer aux partis politiques, aux gouvernements en place ou faut-il plutôt directement cibler d'autres acteurs comme les associations patronales ou les banques, actrices-clé de la financiarisation mondialisée ? Citons par exemple cette action menée par ATTAC France, le 7 mars 2015, lorsque quelques militants ont dérobé des sièges de la banque BNP Paribas pour les prendre littéralement en otage, opérant ainsi une « réquisition citoyenne pour cause d'évasion fiscale ». Les altermondialistes se sont engagés à les rendre à la banque lorsqu'elle se retirerait des îles Caïmans, paradis fiscal dans lequel elle a implanté six filiales.

Par ailleurs, il n'est pas inutile de se demander si les modes d'action des partis politiques et des organisations syndicales ne sont pas un peu surannés. Andrew Boyd, co-auteur de l'ouvrage *Joyeux Bordel*³ le pense : « Les partis datent du XIX^e siècle, ce sont de vieilles structures, avec de vieux modes de fonctionnement, souvent très centralisés, qui semblent être devenus non représentatifs. De plus les entreprises sont capables d'acheter le pouvoir. Récemment, certains partis comme Syriza en Grèce, Podemos en Espagne ou l'Alliance anti-austérité en Irlande sont issus de mouvements sociaux. S'ils font leur boulot, s'ils restent connectés au mouvement social, soit à travers les idées, soit à travers des structures qui donnent la parole et des responsabilités à la base, alors ils sont tout sauf obsolètes. Quant aux syndicats, on se rend compte que leurs stratégies, qui ont été efficaces en leur temps, ne le sont plus car le capitalisme change. Les entreprises peuvent délocaliser en Indonésie, l'argent dans les paradis fiscaux est difficile à traquer, etc. Les règles ont changé. La classe ouvrière doit élaborer de nouvelles stratégies pour affronter le capitalisme tel qu'il existe aujourd'hui, pas comme il existait quand Marx écrivait au XIX^e siècle⁴. » Dans *Joyeux Bordel*, les différents auteurs exposent les méthodes mises en œuvre par des militants afin que la cible visée (pouvoirs publics, PDG d'une société, opinion publique, etc.) prenne conscience d'une situation injuste, anormale ou dangereuse, puis modifie un comportement, une activité, une loi.

Plus radical, le Comité Invisible⁵ constate dans son dernier opus que le pouvoir ne réside plus dans les institutions. Il réside dans les infrastructures de ce monde. Il convient



donc pour eux de bloquer les flux, une idée pas nécessairement neuve. Ce même Comité estime que « ce qu'il faut opposer aux plans d'austérité, c'est une autre idée de la vie, qui consiste par exemple, à partager plutôt qu'à économiser, à converser plutôt qu'à ne souffler mot, à se battre plutôt qu'à subir, à célébrer nos victoires plutôt qu'à s'en défendre⁶ ».

Les deux livres pointent indubitablement que, pour ne pas sombrer dans la résignation et céder au fatalisme, il faut réenchanter le monde et les luttes et faire preuve de créativité (résister c'est créer, comme disait Miguel Benasayag !) afin d'opposer un autre récit à celui des élites financières, un récit alternatif propice à la création et à la mise en place d'une citoyenneté d'intervention réfractaire au monde tel qu'il est. Ainsi, dans un texte d'orientation soumis au débat interne de *Die Linke*,

les deux co-présidents du parti de la gauche allemande, Katja Kipping et Bernd Riexinger, proposent de mettre de la chair autour de la notion de « populisme » de gauche. Selon eux, le défi à venir pour la gauche est de faire naître « une politique hégémonique d'émancipation, un nouveau populisme de gauche qui apporte dans le même temps un nouveau langage et une nouvelle aptitude pour le conflit – y compris au sein de la gauche ». Et les deux dirigeants d'ajouter : « Nous devons être en mesure de combiner luttes, conflits de résistance et développement de perspectives communes. Nous avons besoin de nouveaux agents du commun qui, conscients des différences et des disparités de temporalités, travaillent sur des solutions pragmatiques. Mais ce n'est pas tout. Il faut aussi écouter le bruit de la rue et apprendre à parler, discuter, encore et encore⁷. »

Cette indétermination et les incertitudes qu'elle fait surgir nous font penser à cette citation de Gramsci : « L'ancien se meurt, le nouveau ne parvient pas à voir le jour, dans ce clair-obscur surgissent les monstres. » Peut-être est-il dans notre intérêt et dans l'intérêt général de ne pas errer trop longtemps dans cet espace intermédiaire.

1 Pour rappel : TTIP : Grand Marché transatlantique entre l'Union européenne et les États-Unis, CETA : Accord commercial avec le Canada et TISA : Accord sur les services.

2 Razmig KEUCHEYAN, « Ernesto Laclau, inspirateur de Podemos », *Le Monde diplomatique*, septembre 2015, p.3

3 Andrew BOYD et Dave Oswald MITCHELL, *Joyeux Bordel, Tactiques, Principes et théories pour faire la révolution*, Paris, Les Liens qui Libèrent, 2015; voir aussi leur site www.beautifultrouble.org

4 <http://www.lesinrocks.com/2015/03/16/actualite/andrew-boyd-transformer-des-luttes-necessaires-en-joyeux-bordel-11601170/http://www.lesinrocks.com/2015/03/16/actualite/andrew-boyd-transformer-des-luttes-necessaires-en-joyeux-bordel-11601170/>

5 Comité Invisible, *À nos Amis*, Paris La Fabrique, 2014

6 *Idem*, p.51

7 Katja KIPPING et Bernd RIEKINGER, « The Coming Democracy : Socialism 2.0. On the duties and opportunities of a party of the future in the Europe of tomorrow », Berlin, 2015. Disponible en anglais sur le site de Katja Kipping : <http://www.katja-kipping.de/de/article/895.the-coming-democracy-socialism-2-0.html>. Cité dans : Christophe VENTURA, « Un autre populisme est possible », <http://www.medelu.org/Un-autre-populisme-est-possible> <http://www.medelu.org/Un-autre-populisme-est-possible>

Le journalisme d'investigation n'est pas neutre

U n e c h r o n i q u e d e J u l i e n D o h e t

La question des réfugiés et son traitement sur les réseaux sociaux a permis à des non-spécialistes de découvrir que l'extrême droite possédait des sites d'informations professionnels pour diffuser sa vision de la société. Comme tout ce qui concerne ce courant politique, il n'y a là rien de nouveau¹ comme nous allons le voir avec cette chronique qui prolonge les articles publiés sur l'Espagne républicaine dans le précédent numéro.

Un journaliste « national »

Se définir comme « national » n'est pas non plus une nouveauté. C'est en tant que « journaliste national » qui ne fait que relater les faits tel qu'il les a vus que Pierre Héricourt se présente dans son ouvrage *Pourquoi Franco a vaincu*², préfacé par le dictateur espagnol. Au-delà du contenu du livre, le parcours personnel de l'auteur montre tout de sa « neutralité ». Héricourt (1895-1965) a été non seulement journaliste et écrivain, soldat de la Première Guerre mondiale, mais surtout – pour le sujet qui nous occupe – membre actif de l'Action Française et consul général de France à Barcelone sous le gouvernement de Vichy. À la fin de la guerre il reste d'ailleurs en Espagne d'où il dirige le « Secours national français », une organisation qu'il a fondée et qui est destinée à aider les exilés vichystes, notamment les membres de la Milice, qui ont fui la France pour échapper à la répression qui frappe les collaborateurs³. Héricourt y est protégé au vu de son ralliement précoce au franquisme⁴ :

« J'étais certain du succès des armées nationales commandées par cet homme prodigieux qu'est Franco – alliant la jeunesse souriante à la science militaire, à la réflexion et à l'audace – du jour où j'ai été amené à voir par moi-même le climat moral et l'organisation matérielle d'un mouvement qui n'avait rien d'une aventure de prétoires, mais qui avait au contraire jailli, je le sentais bien, du plus profond de l'âme espagnole, comme la révolte de tout un peuple qui ne veut pas mourir⁵ », déclare dès les premières pages Héricourt qui n'hésitera pas à prendre la parole à la radio franquiste notamment pour y déclarer : « Comme l'a très bien dit l'autre semaine et très bien prouvé André Tardieu, après Charles Maurras, la majorité légale, issue chez nous des élections Front populaire, est la minorité réelle. (...) Croyez-moi, Espagnols qui m'entendez, les Français ne sont pas plus responsables de leur Front populaire que vous ne l'étiez du vôtre. Vous pouvez être certains que la majorité d'entre eux est résolument contre la barbarie, pour la civilisation⁶. » Franco sera reconnaissant, lui qui signe la préface de l'ouvrage et en cense son auteur : « Grâce à Dieu ! Grâce aux vaillantes troupes de l'Espagne nationale, Tercio, Regulares, Navarrais, Volontaires, Carlistes, Phalangistes... qui ont rivalisé d'héroïsme, nous avons délivré la Patrie des hordes moscovites qui prétendaient l'asservir. À l'heure de la libération définitive, je n'oublie pas que vous avez été le premier journaliste français à annoncer sans hésitation le triomphe de notre cause qui n'était pas seulement celle de l'Espagne, vous l'aviez immédiatement compris, mais aussi celle de l'Europe civilisée⁷. »

Les bons et les mauvais

L'ouvrage de Pierre Héricourt est un long reportage⁸ du côté des troupes franquistes commencé en Afrique du Nord et qui passe par la ligne de front. L'auteur s'y attache à montrer la vaillance des troupes de Franco comme dans cet extrait concernant la marine : « Autour de Franco, l'élite de la marine espagnole a donné au monde un exemple vivant de ce que peuvent faire des hommes disciplinés, courageux, volontaires, même avec peu de moyens en face d'un adversaire supérieur en forces et en ressources⁹ » mais aussi le fait que les troupes républicaines seraient mieux équipées, multipliant les exemples sur plusieurs pages du matériel récupéré et réutilisé, dénonçant au passage la provenance de celui-ci qui prouve l'implication de pays comme la France ou le fait que sans l'arrivée massive des « staliniens » Madrid serait tombée. Par contre, il nie une aide massive de l'Allemagne et de l'Italie, la réduisant à quelques conseillers militaires ou à des volontaires italiens des chemises noires, y compris au niveau de l'aviation. Et si l'héroïsme des défenseurs de l'Alcazar¹⁰ est développé, aucune mention n'est faite de Guernica. Plus largement l'auteur s'attache à montrer combien les zones « libérées » sont calmes et que la vie s'y déroule normalement. À l'inverse, il multiplie les témoignages sur les exactions des « rouges » comme lorsqu'il rapporte le témoignage d'une mère et de sa fille rencontrée au Maroc espagnol : « Ce qui a été raconté dans les journaux, par vos confrères, est très au-dessous



de la réalité. Les anarchistes et les communistes de Malaga ont inventé des supplices auprès desquels l'assassinat à coup de revolver, même sans motif, était un bienfait des Dieux¹¹. »

Outre qu'à certains moments, l'auteur n'est pas exempt de contradictions, comme dans cet extrait : « On venait simplement d'apprendre que des indigènes se massaient en grand nombre, alertés sans doute par les Allemands qui circulaient depuis longtemps à Tanger, pour fêter l'arrivée du cuirassé "anti-juifs". Ils n'attendaient plus que les coups de canon pour s'élaner au pillage des échoppes israéliennes... en signe de joie ! En Tunisie, en Algérie, au Maroc même on fera bien, encore maintenant, de prendre garde à cet état d'esprit qui pourrait dépasser les proportions d'un mouvement antisémite¹² », il dit aussi très clairement que loin d'être un événement subi, le coup d'État de Franco

s'appuie sur un mouvement réactionnaire plus ancien, comme lorsqu'il rencontre un général qu'il décrit comme : « (...) de ceux qui ne font pas la guerre seulement depuis le 18 juillet 1936, mais depuis la chute de la monarchie, c'est-à-dire depuis le mois d'avril 1931. Avec quelques-uns de ses amis de l'armée, il a été parmi les premiers adhérents de l'UME "l'Union Militaire Espagnole", association des officiers de tous grades qui savaient que leur pays allait sombrer peu à peu dans l'anarchie (...) »¹³. Héricourt en parle car ce groupe revendique sa filiation avec des idées d'auteur français : « (...) c'est chez vous, chez Maurras et chez Bainville, que nous avons retrouvé une doctrine solide. Ce sont les ouvrages de vos maîtres qui ont opéré le regroupement des esprits, grâce aux traductions faites par nos amis de l'Accion española, grâce au vaillant Calvo Sotelo en particulier¹⁴. »

L'Espagne nouvelle

Aux détours de ces rencontres, l'auteur vante évidemment les mérites d'une Espagne qui renaît, tout l'inverse de la France qui s'enfoncé. Dans cette Espagne, la place du Caudillo n'est pas contestée : « Nous sommes tous convaincus que nous ne pourrions réparer le mal, et les ruines, réconcilier nos compatriotes dans leurs villes, dans leurs provinces, dans leurs métiers que grâce à un régime corporatif et décentralisé (...) Inspiré très certainement de ce qui n'a pas si mal réussi à l'Italie pour la délivrer, elle aussi, du communisme. Mais pour la période transitoire indispensable nous faisons tous confiance à Franco et aux chefs de l'armée nationale¹⁵. » Cette place incontestable du chef se double d'une disparition des partis politiques : « Notre État sera un instrument totalitaire au service de l'intégrité de la patrie. Tous les Espagnols participeront à l'État, au moyen de leurs fonctions familiales, municipales et syndicales. Nul n'y participera au moyen des partis politiques. On abolira implacablement le système des partis politiques avec toutes ses conséquences¹⁶ » et de l'instauration du corporatisme, vu comme la troisième voie entre le capitalisme et le communisme : « Nous organiserons corporativement la société espagnole au moyen d'un système de syndicats verticaux établis par branches de production au service de l'intégrité économique nationale. Nous répudions le système capitaliste (...) qui déshumanise la propriété privée et agglomère les travailleurs en masses informes promises à la misère et au désespoir. Notre sens spirituel et national répudie aussi violemment le marxisme¹⁷. » C'est une Espagne unitaire, interdisant toute tentative de séparatisme régional, et qui veut redevenir le « chef spirituel du monde hispanique¹⁸ ». Pour réaliser cela, « Tous les hommes recevront une éducation prémilitaire qui les préparera à l'honneur d'être incorporé à l'armée nationale et populaire de l'Espagne¹⁹ ». De plus l'organisation des femmes sera vigilante à la jeunesse : « Tout notre travail tend à exalter la famille, à rendre le foyer plus confortable, plus accueillant, plus gai. Les marxistes tentent d'arracher au cerveau des enfants l'idée de Dieu, à leur cœur les sentiments d'amour et de respect envers leurs parents. Nous nous efforçons de développer chez les petits que nous pouvons toucher un sentiment de la religion et de la famille, qui garantisse une vie faite pour contribuer à la paix de l'avenir²⁰. »

Une lutte pour la civilisation aux thèmes connus

Comme on le voit avec ces derniers extraits, l'Espagne nouvelle telle qu'elle est décrite par Héricourt, reprend les thèmes connus de la société fasciste. En ce compris la volonté de lutter contre « les forces occultes de la Révolution » car « Franco savait fort bien que son pays avait été empoisonné pendant de longues décades par l'esprit du stupide XIXe siècle. C'est pourquoi les problèmes touchant la culture et spéciale-

ment ceux de l'enseignement à ses divers degrés ont été, dès le début du mouvement libérateur, une de ses grandes préoccupations²¹ ». C'est donc clairement une lutte à mort qui est faite contre les marxistes, lutte initiée par un petit nombre qui osera entrer en résistance et subir la répression : « (...) José-Antonio Primo de Rivera est le digne fils de son père. Il a su grouper en moins de trois ans toute cette jeunesse des "phalanges" que vous avez vue à l'œuvre. Il a su déclencher, quand il le fallait, la contre-attaque partout où les marxistes se prétendaient les maîtres de la rue (...) et cependant elles avaient été persécutées, si je puis dire, comme vos ligues nationales en France²². » Un antimarxisme teinté d'antisémitisme qui expliquerait le ralliement des forces marocaines comme le témoigne à l'auteur l'un de ses soldats : « Nous savons parfaitement que le communisme est le contraire de la doctrine islamique et qu'ils ne peuvent pas cohabiter. Le communisme tuerait l'Islam, comme il tente de tuer toutes les autres religions. Quand les gens de Madrid ou de Barcelone viennent nous parler de Mahomet, ils nous font rire ! Et puis il y a, d'autre part, voyez-vous, quelque chose que le plus humble des fellahs a depuis longtemps compris : c'est que tous les Juifs d'Europe et d'Espagne sont du côté du gouvernement de Madrid et que Franco fait la guerre aux Juifs... donc notre guerre²³. » L'antimarxisme vient évidemment compléter le triptyque traditionnel de l'extrême droite²⁴ : « Il y a une "Fédération internationale des journalistes" qui aurait dû mettre bon ordre rapidement à ces mensonges (...) mais cette fédération a son siège administratif à Paris, elle est liée à toute la franc-maçonnerie franco-britannique et à toute la juiverie allemande expulsée par Hitler²⁵. » Le tout mâtiné de l'habituel catastrophisme autour de la situation de son propre pays la France : « Sonnez, cloches d'Espagne, en l'honneur de ceux qui dirigeront demain, dans le soleil et la gloire, la destinée d'un magnifique empire rénové (...) Sonnez ! Sonnez encore ! Cependant que je ne puis me défendre de regarder plus près de moi avec tristesse, et de songer qu'il est atroce pour un peuple de sentir sa puissance se rétrécir, tandis que de jeunes forces se développent si vigoureusement autour de lui²⁶ ! » Une France dont la cause du déclin est connue : « La France, à laquelle la loi du Nombre venait de donner un gouvernement juif de front populaire était la première promise au bûcher²⁷. »

Nous n'avons pas encore abordé dans cette chronique le journalisme « d'investigation », mais pouvons constater que si la forme change²⁸, le fonds reste le même, preuve une fois de plus que le monde d'extrême droite est un tout structuré. ♦♦

1 Voir également à ce sujet la projection du film *Le journal d'Augustin à la Cité Miroir* le 8 septembre dans le cadre de la soirée « Chili 1975, la désinformation en acte »

2 HÉRICOURT, Pierre, *Pourquoi Franco a vaincu. Préface du Général Franco*, Paris, édition Baudinière, 1939, 317 p.

3 Voir « Le "résistantisme", un équivalent au négationnisme » in *Aide-mémoire* n°44 d'avril-juin 2008

4 Voir DULPHY, Anne, « Les exilés français en Espagne depuis la seconde guerre mondiale : des vaincus de la Libération aux combattants d'Algérie française 1944-1970 » in *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°67, 2002, pp.96-101. Sur les exilés voir aussi « La préparation de la reconquête idéologique » in *Aide-mémoire* n°42 d'octobre-décembre 2007

5 P.20

6 P.126. Sur Maurras, voir « De l'inégalité à la monarchie » in *Aide-mémoire* n°33 de juillet-septembre 2005

7 P.7

8 Voir aussi « L'idéologie derrière la carte postale » in *Aide-mémoire* n°62 d'octobre-décembre 2012

9 P.215

10 La défense des cadets de l'Alcazar est un épisode élevé au rang de mythe par les nationalistes et qui sera l'objet de nombreux récits.

11 P.39

12 P.35

13 P.166

14 P.105

15 P.80

16 P.96

17 P.97

18 P.94

19 P.101

20 Pp.301-302

21 P.306

22 P.79. Sur ces ligues voir « La cohérence d'un engagement » in *Aide-mémoire* n°40 d'avril-mai-juin 2007 et « Travail – Famille – Patrie » in *Aide-mémoire* n°49 de juillet-août-septembre 2009

23 P.55

24 Sur ce triptyque voir « Antisémitisme et anticommunisme. Les deux mamelles de l'extrême droite » in *Aide-mémoire* n°63 de janvier-mars 2013, « Le temps de la délation » in *Aide-mémoire* n°72 d'avril-juin 2015

25 P.202

26 P.317

27 P.17

28 Sur les différentes formes déjà analysées voir « Le livre : une arme idéologique » in *Aide-mémoire* n°70 d'octobre-novembre-décembre 2014



Avec le soutien de la Région Wallonne, de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Ville de Liège, de l'Enseignement communal Liégeois, de la Province de Liège, du Service des Affaires Culturelles de la Province de Liège et de l'Enseignement de la Province de Liège, du Centre funéraire de Robermont, du Groupe Graphique Chauveheid, de l'Union Liégeoise des Prisonniers Politiques et de l'Association Ernest De Craene.



Le réseau « Territoire de Mémoire »
 Les villes ou les communes
 Aiseau-Présles, Amay, Andenne, Anhé, Ans, Anthisnes, Arlon, Assesse, Aubange, Awans, Aywaille, Bassenge, Bastogne, Beaumont, Beauraing, Beauvechain, Beyne-Heusay, Beloeil, Berlooz, Bertrix, Bievre, Blegny, Bouillon, Boussu, Braine-L'Alleud, Braine-le-Château, Braine-le-Comte, Braives, Bruxelles, Chapelle-lez-Herlaimont, Charleroi, Chaudfontaine, Chaumont-Gistoux, Chièvres, Chimay, Chiny, Ciney, Clavier, Comblain-au-Pont, Comines-Warmon, Colfontaine, Courcelles, Court-Saint-Étienne, Couvin, Dalhem, Dison, Donceel, Durbuy, Ecaussines, Enghien, Engis, Erezée, Esneux, Etterbeek, Evere, Farciennes, Fernelmont, Ferrières, Fexhe-le-Haut-Clocher, Flémalle, Fléron, Fleurus, Flobecq, Florefe, Florennes, Florenville, Fontaine-l'Évêque, Fosses-la-Ville, Frameries, Froidchapelle, Gedinne, Geer, Gerpennes, Gesves, Gouvy, Grâce-Hollogne, Grez-Doiceau, Habay, Hamoir, Hameois, Ham-sur-Heure-Nalinnes, Hannut, Hastière, Havelange, Herbeumont, Héron, Herstal, Herve, Hotton, Houffalize, Huy, Incourt, Iltre, Jalhay, Jemeppe-sur-Sambre, Jette, Jodoigne, Juprelle, La Bruyère, La Louvière, Leuze-en-Hainaut, Liège, Liernux, Limbourg, Lincet, Lobbes, Lontzen, Malmedy, Manage, Manhay, Marchin, Martelange, Meix-devant-Virton, Merbes-le-Château, Modave, Momignies, Mons, Morlanwelz, Musson, Namur, Nandrin, Neupré, Ohey, Onhaye, Ottignies-Louvain-la-Neuve, Ouffet, Oupeye, Pepinster, Peruwelz, Perwez, Philippeville, Plombières, Pont-à-Celles, Profondeville, Quévy, Ramillies, Rebecq, Remicourt, Rixensart, Rochefort, Rouvroy, Rumes, Sainte-Ode, Saint-Georges-sur-Meuse, Saint-Ghislain, Saint-Gilles, Saint-Hubert, Saint-Nicolas, Sambreville, Seneffe, Seraing, Sily, Sivry-Rance, Soignies, Sombreffe, Somme-Leuze, Soumagne, Spa, Sprimont, Stavelot, Stoumont, Tellin, Theux, Thimister-Clermont, Tinlot, Trooz, Vaux-sur-Sûre, Verviers, Vielsalm, Viroinval, Visé, Vresse-sur-Semois, Waimes, Walcourt, Wanze, Waremme, Wasseiges, Wavre, Wellin, Welkenraedt, Woluwe-Saint-Lambert, Woluwe-Saint-Pierre, Yvoir
Les provinces
 Hainaut, Liège, Brabant wallon, Namur

Le mot de la Présidente

Par **Dominique Dauby**

En juin 2015, le Parlement européen décernait aux Territoires de la mémoire le prix de Citoyen européen. Presqu'au même moment, Marine Le Pen, après des semaines de tractations, créait son propre groupe au sein du même parlement. Coïncidence qui témoigne des tensions que connaît l'Europe aujourd'hui, déchirée entre les valeurs démocratiques prônées et les pratiques d'exclusion aux conséquences dramatiques, mises en œuvre dans presque tous les pays membres.

En juin 2015 également, près de 70 000 réfugiés étaient déjà entrés en Grèce (Ils sont plus de 230 000 aujourd'hui), sans l'ombre d'un soupçon de soutien des autorités européennes pour leur assurer un accueil décent dont la Grèce n'était plus capable.

En septembre, l'Union européenne, faute d'un accord unanime, doit passer par un vote pour assurer l'accueil d'à peine 120 000 réfugiés... quand le Liban en compte 1,5 million et la Turquie 2 millions.

Depuis la Deuxième Guerre mondiale, l'Europe n'a plus connu de tels mouvements de populations et, depuis plus de 20 ans, elle joue l'autruche, renforçant le contrôle de ses frontières, tolérant la construction de murs par des pays membres tandis qu'un peu partout, centres de rétention et autres prisons ont pour seul résultat de stigmatiser les migrants, entretenir la peur et encourager les discours et politiques d'exclusion.

Car face aux guerres économiques et militaires qui les affament et les tuent, les femmes et les hommes qui veulent survivre n'ont d'autre choix que de se mettre en marche vers des jours meilleurs. À n'importe quel prix, y compris leur vie.



Si les dirigeants européens, par incompetence ou lâcheté, semblent l'ignorer, le monde associatif, les organisations syndicales et autres ONG savent que l'Europe entre dans une nouvelle phase de son histoire et que de la manière dont elle fera face dépendra son avenir démocratique.

Travail de mémoire, d'éducation, actions concrètes de solidarité, nous mettons tout en œuvre pour soutenir l'accueil des réfugiés, favoriser la connaissance des un/es et des autres, faciliter les rencontres. Ce travail de terrain est indissociable de prises de position, de revendications politiques : l'Europe et son Parlement ne peuvent tolérer que Viktor Orban pointe ses armes sur les réfugiés, les discours fielleux de Bart De Wever ne peuvent rester sans réponse et qu'on ne s'y trompe pas : la pauvreté chez nous est le fruit de choix politiques et économiques, pas la conséquence de l'accueil de réfugiés. Ne laissons pas courir ces mensonges ! ••

**Une réaction ? Un commentaire ?
 Une proposition d'article ?**

La revue *Aide-mémoire* est également la vôtre !

Écrivez-nous :
editions@territoires-memoire.be

Nouveau en 2015 :
 Tarifs réduits à La Cité Miroir*

Les acteurs de l'histoire, c'est vous !

Devenez membre

Versez 10 € (2,5 € pour étudiant) sur le compte BE14 0682 4315 5583. Une carte vous sera envoyée et vous bénéficierez des avantages.

Plus d'informations : www.territoires-memoire.be/membre

*Pour certaines activités, dont celles programmées par Les Territoires de la Mémoire asbl, le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège asbl et MNEEMA asbl.

Aide-Mémoire Publication trimestrielle du Centre d'Education à la Tolérance et à la Résistance • Aide-Mémoire est la revue des membres de l'ASBL "Les Territoires de la Mémoire" • Présidente : Dominique Dauby • Directeur : Jacques Smits • Boulevard de la Sauvenière 33-35 - 4000 Liège • Coordination et cellule pédagogique : 04 232 70 64 • Secrétariat et administration : 04 232 01 04 • Accueil et réservations visites : 04 232 70 60 • Centre de documentation : 04 232 70 62 • Fax : 04 232 70 65 • e-mail : accueil@territoires-memoire.be • www.territoires-memoire.be • Revue membre de l'Association des revues Scientifiques et Culturelles <http://www.arsc.be> • Editeur responsable : Dominique Dauby • Directeur de la publication : Jacques Smits • Directeur Adjoint : Philippe Marchal • Rédacteur en chef : Julien Paulus • Comité de rédaction : Dominique Dauby, Deborah Colombini, Henri Deleersnijder, Jérôme Delnooz, Gaëlle Henrard, Jérôme Jamin, Philippe Marchal, Maïte Molina Mármod, Gilles Rahier, Michel Recloux, Raphaël Schraepen, Olivier Starquit • Infographie et mise en page : Héroufosse Communication - Polleur • Impression : Vervinck et fils • Les articles non signés sont tous de la rédaction.

Toute reproduction, même partielle, de ce trimestriel est strictement interdite sans l'autorisation préalable de l'éditeur responsable. Les articles n'engagent que leurs auteurs. • ISSN 1377-7831